

Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT 2019-2020

Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire

LOI 95

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**



UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

31 octobre 2020
Photographie: Mathieu Dupuis

Table des matières

- **RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**
 1. Introduction
 2. Portrait
 3. Les avancées en 2019-2020
 - 3.1 L'expérience étudiante à l'UQAT
 - 3.2 Une formation d'avant-garde
 - 3.3 Le positionnement de l'UQAT en recherche et en création
 - 3.4 Le renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples
 - 3.5 Les interrelations durables et mutuellement profitables avec des partenaires, des collaborateurs et des acteurs des milieux sociaux, économiques et culturels, ainsi que des territoires
 - 3.6 Un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente
- **ÉTATS FINANCIERS**
- **ÉTATS DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION**
- **RAPPORT SUR LA PERFORMANCE :**
 1. INDICATEURS DE SUIVI
 2. IPS : Bonification du financement de la formation
 3. IPS : Développement de nouvelles spécialités
 4. IPS : Coordination des stages
 5. PROGRAMMES DE MÉDECINE EN RÉGION : S/O
 6. VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL
 7. PÔLES RÉGIONAUX
 8. PÔLE FORMATION EN CRÉATION ET ARTS NUMÉRIQUES: S/O
 9. RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
 10. PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 11. SOUTIEN AUX PARCOURS DE FORMATION EN SC. DE L'ÉDUCATION
 12. SOUTIEN AUX INITIATIVES AVEC LES ENTREPRISES PRIVÉES
 13. SOUTIEN AUX STAGES EN PRATIQUE SAGE-FEMME – UQTR : S/O

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

L'UQAT
ACTEUR ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION

Loi 95 2019-2020 – UQAT

PRÉAMBULE

Quoique pour seulement un mois et demi, l'année universitaire 2019-2020 a été définitivement marquée par la crise de la Covid-19. Toutes nos habitudes et façons de faire ont été bouleversées et nous ont amenés à faire différemment, à nous dépasser une fois de plus.

Toujours porteuse de ses valeurs, humaine, créative et audacieuse, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a su mettre en pratique celles-ci afin que les étudiants puissent terminer la session d'hiver 2020 comme il se devait et que les employés puissent poursuivre leurs activités en mode télétravail. Comme chaque année, l'UQAT réalise le bilan de ses activités et se projette dans l'avenir. Les changements imposés par la crise ont influencé les activités de la dernière année et teinteront certainement celles du futur. Comme partout ailleurs, elle bouleverse l'ensemble des façons de faire des organisations, et ce, pour un temps indéterminé.

En cette dernière année du *Plan de développement 2015-2020* et conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, voici donc le rapport annuel de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020

Le plan de développement en vigueur actuellement (2015-2020) se termine et le nouveau plan devrait prendre effet au cours de la session d'automne 2020. Il est à prévoir que dans le prochain plan, la mission, la vision et les valeurs seront très semblables.

MISSION

En misant sur la compétence de ses ressources, l'accessibilité, le partenariat et l'innovation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue crée, transmet et mobilise les savoirs intellectuel, scientifique et culturel pour prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des communautés sur ses territoires d'ancrage, ainsi que dans ses partenariats sur les plans national et international.

VISION

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sera reconnue comme une université d'exception, près des gens et des communautés, innovante, ouverte sur le monde et engagée dans la réussite et l'excellence de ses étudiants. Elle sera, pour ses pairs et ses partenaires, une référence pour ses formations d'avant-garde, ses recherches appliquées et fondamentales et pour sa contribution aux avancements scientifiques, culturels, sociaux et économiques.

Valeurs

Avec l'adhésion de la communauté universitaire et de ses partenaires, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue réalise sa mission en agissant de façon :

Humaine : En mettant l'individu, étudiant, membre du personnel, collaborateur ou partenaire, au cœur des décisions par l'accueil et l'écoute, dans le respect des différences et au bénéfice du plus grand nombre.

Créative : En développant un lieu d'échanges ouvert aux innovations, d'avant-garde, où la curiosité est source de richesse et le changement devient une opportunité permanente de se démarquer et d'exceller.

Audacieuse : En contribuant à construire l'avenir de nos régions et du Québec en osant faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, tout en tenant compte des principes du développement durable.

En plus de son *Plan de développement 2015-2020*, différents outils développés au cours des dernières années viennent encadrer les pratiques et permettent à l'UQAT de relever les défis qui se présentent.

Découlant du *Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT*, le *Plan stratégique de la recherche 2015-2020*, le *Plan stratégique 2018-2025 sur l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le développement de la formation à distance (FAD)*, le *Plan d'action l'UQAT et les peuples autochtones 2019-2024*, les plans d'action des départements et des services et très bientôt, le chantier sur le développement à l'international permettent à l'UQAT de se développer avantageusement et de viser l'excellence au profit de la population et des organisations québécoises.

Les réalités autochtones



L'UQAT a su créer au fil des ans un lien important et significatif permettant de collaborer avec les Premiers Peuples. Avec un modèle de partenariat basé sur le « faire ensemble », l'UQAT se démarque par son approche de codéveloppement et de cogestion.

Créée en 1990 par l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu autochtone (URFDEMA) soutient divers projets en éducation qui proviennent du milieu. Ses activités portent essentiellement sur le rôle et les

orientations de l'école communautaire, le développement du curriculum scolaire, le soutien à l'apprentissage et au développement de la langue ancestrale.

En collaboration avec les représentants des écoles de Puvirnituq et d'Ivujivik ainsi qu'avec Kativik Ilisarniliriniq, l'URFDEMA soutient la formation professionnelle des enseignants inuit de ces deux communautés. Les cours des programmes de certificat de 1^{er} cycle en enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique sont offerts dans les communautés aux enseignants ainsi qu'aux autres ressources éducatives du milieu, directeurs d'école et conseillers pédagogiques. La gestion des programmes est réalisée en partenariat communauté-université. De plus, les professeurs œuvrant au sein de l'URFDEMA mènent des activités de recherche ou de développement axées sur le curriculum scolaire, la formation des enseignants, le contact des langues (diglossie), le développement de la littérature et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en contexte autochtone.

Créée en 2016, l'école d'études autochtones regroupe un corps professoral spécialisé dans les études autochtones. Avec près d'un millier de diplômes décernés à des membres des communautés des Premières Nations et inuit, l'UQAT est fière d'être un acteur de changement et de participer à former des professionnels de grande qualité issus de ces communautés et qui contribuent à leur développement et au développement de la société québécoise.

En poursuivant sur cette belle lancée, l'UQAT a donc défini, avec ses partenaires, le plan d'action « L'UQAT et les peuples autochtones 2019-2024 ». Ce plan est le fruit du travail de membres de la communauté universitaire et de partenaires autochtones. Avec pour mission de créer, de transmettre et de mobiliser les savoirs intellectuels, traditionnels et scientifiques et les réalités culturelles pour prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des communautés sur ses territoires d'ancrage, ainsi que dans ses partenariats sur les plans national et international, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est fière de se donner les moyens d'aller au-delà de ce qui a été accompli jusqu'à présent. Quatre enjeux sont visés par ce plan soit :

- Contribuer au développement des compétences des étudiants autochtones et allochtones;
- Bonifier l'expérience étudiante des effectifs étudiants autochtones et allochtones;
- Contribuer, par la recherche et la création, au mieux-être des peuples autochtones;
- Contribuer à l'amélioration des relations intercommunautaires.

Le partenariat : un gage de succès

Le secret du succès lié au déploiement de l'UQAT autant dans l'ensemble des régions qu'elle dessert qu'à l'extérieur, réside dans son approche de partenariat. En effet, partout où cela est possible, dans un souci d'efficience et de saine gestion des fonds publics, un partenariat est établi avec un autre établissement d'enseignement afin de partager des espaces et des services.

Des partenariats existent aussi avec des communautés autochtones afin de permettre aux professeurs de se déplacer directement dans les communautés pour offrir des formations. Ces partenariats permettent à l'UQAT d'assurer à la fois une présence physique et virtuelle un peu partout à travers la province et même ailleurs.

La technologie au service des étudiants et des employés

Les cours médiatisés offerts en ligne et sur un support mobile représentent une stratégie efficace permettant de rejoindre des populations étudiantes éloignées des campus et des centres de l'UQAT ou encore, des étudiants qui vivent des réalités ne leur permettant pas d'étudier en présentiel. La formation à distance (FAD), synchrone et asynchrone, s'avère donc être une solution des plus intéressantes pour bon nombre d'entre eux.

Avec la pandémie qui sévit, tout est mis en œuvre pour qu'un maximum de cours soit offert autrement qu'en présentiel à la rentrée d'automne 2020. Les stratégies institutionnelles développées en formation à distance sont donc très aidantes dans le contexte actuel.

Avec une augmentation de 21 % des inscriptions pour la FAD au cours de la dernière année et l'augmentation du nombre d'étudiants à distance qui est de plus en plus élevé par rapport aux étudiants en présentiel, la médiatisation de nouveaux cours s'impose. C'est pourquoi, au cours de la dernière année, 33 projets de médiatisation de cours ont été réalisés et une trentaine le seront encore cette année.

En plus de la place très importante de la FAD dans les programmes en sciences de la santé et en sciences de la gestion, le domaine des sciences de l'éducation vient de faire un bond remarquable avec l'offre à distance du certificat en accompagnement à l'enseignement primaire dédié notamment à accroître le niveau de compétences des enseignants suppléants non légalement qualifiés. Cette situation a amené l'établissement à accroître ses ressources pour bien répondre à la demande et pour offrir un service de qualité aux 1 008 étudiants inscrits à des cours de ce certificat à distance. Répondant à un besoin criant dans le secteur de l'éducation, la demande pour ce programme est très grande et une liste d'attente y est associée. Une entente avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys a d'ailleurs été conclue afin de réserver des places pour son personnel.

La crise de la COVID-19

Comme partout dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a causé de nombreux problèmes et plusieurs inquiétudes, mais l'UQAT peut également en tirer du positif. En effet, cette situation a amené les équipes à travailler davantage ensemble et à être encore plus créatives et audacieuses.

C'est ce qui s'est passé entre autres pour le Service des technologies de l'information et le Service de pédagogie universitaire et de la formation à distance. L'UQAT était déjà en bonne position au niveau de ses systèmes informatiques et de l'enseignement à distance. L'accent a donc été mis sur l'amélioration des systèmes pour assurer le bon fonctionnement de tous les logiciels à distance malgré le nombre important d'utilisateurs tout en assurant la sécurité des systèmes et des données. L'UQAT est particulièrement fière d'avoir réussi à maintenir tous les cours à distance afin de permettre à l'ensemble des étudiants de terminer leur session et pour plusieurs, leur parcours universitaire. Avec les initiatives de nos professionnels et techniciens, une passerelle a été réalisée pour les étudiants qui ont dû retourner dans leurs pays d'origine. En effet, plusieurs d'entre-deux devaient poursuivre des travaux importants dans des laboratoires et malgré la distance physique qui les séparait, le branchement à distance a été possible et leur a permis de compléter leurs travaux avec un accès à distance à des logiciels spécialisés. Il faut aussi souligner que de nouveaux serveurs d'application ont été installés et plus de 1 000 routes de câbles réseau qui ont été remplacées au Pavillon principal du campus de Rouyn-Noranda. L'augmentation de la bande passante du Réseau d'Informations scientifiques du Québec, le RISQ est passé à 10 GB/s. De plus, 10 salles de réunion ont été converties en « Zoom Room » offrant un accès accru à la vidéoconférence à tout le personnel. Du côté de l'admission en ligne, une refonte de l'ensemble du processus a été réalisée.

En ce qui concerne la pédagogie universitaire, les équipes de conseillers ont offert un accompagnement soutenu aux professeurs et aux chargés de cours pour les aider dans la modification et les adaptations à faire pour la mise en ligne de leurs cours en vue de terminer la session. Des séances de perfectionnement à distance ont été offertes tout au long du confinement afin de toujours mieux encadrer le personnel enseignant. Une mention bien particulière leur est d'ailleurs adressée puisqu'ils ont su réellement mettre les valeurs de l'établissement en pratique. Leur créativité et leur audace ont permis aux étudiants de finaliser leurs études pour certains et de terminer leur session pour d'autres tout en préservant ce qui est très cher pour l'organisation : la qualité de l'enseignement.

Malgré toutes les innovations et le travail accompli pour que l'ensemble des activités puissent se poursuivre, un nombre impressionnant d'événements et d'activités ont dû être annulés à cause de la crise. Certains sont reportés à une date ultérieure et d'autres ont eu lieu à distance. Des événements comme les galas reconnaissance ont été annulés dans leur formule habituelle, mais les bourses ont été remises aux étudiants et les récipiendaires se sont vu féliciter par l'entremise de la plateforme Facebook. Comme la collation des grades a été annulée, une plateforme a été conçue pour féliciter les finissantes et les finissants au moyen de vidéos. En vue de recruter de

nouveaux étudiants, une première édition des journées portes ouvertes virtuelles a été organisée ainsi que des séances d'information en ligne sur certains programmes.

Afin de rassurer et de bien informer la communauté universitaire, le Service des communications et du recrutement a rapidement mis en place une stratégie de communication en lien avec la pandémie et les actions mises de l'avant par la direction de l'UQAT à cet effet. Par le biais de communiqués envoyés au quotidien, l'ensemble des employés et des étudiants étaient mis au courant au jour le jour des nouvelles et des directives à suivre.

Au-delà de l'enseignement qui s'est poursuivi, le personnel a pu rapidement reprendre le travail à partir de la maison. Tout a été mis en œuvre pour que le mode télétravail devienne efficace pour la majorité d'entre eux et des mesures de sécurité très strictes ont été appliquées pour ceux et celles qui devaient absolument réintégrer les locaux de l'UQAT. Un montant a été remis à chaque employé pour se procurer du matériel servant à améliorer l'ergonomie en contexte de travail à la maison et des emprunts de matériel de bureau ont été possibles afin que tous les employés en télétravail puissent être installés convenablement et ainsi éviter de mauvaises habitudes de travail menant à des blessures. D'ailleurs, afin d'inciter les gens à bouger malgré le confinement, le Service des ressources humaines a mis à la disposition de tous les employés, et ce, tout à fait gratuitement, des cours en ligne. En collaboration avec des professeurs qualifiés, des cours de yoga et d'activité physique ont été offerts chaque semaine.

Des guides ont également été élaborés afin d'outiller le personnel en ce qui concerne tous les outils technologiques mis à leur disposition, l'ergonomie à la maison, des trucs pour faciliter la conciliation travail/famille, etc. De plus, dans le but de conserver les liens entre les employés et de rester positifs malgré la situation, des textes ont été publiés dans le journal interne afin de mettre en lumière des initiatives ou encore pour démontrer la qualité du travail effectué par certaines équipes.

Le démarrage de quelques cohortes s'est vu reporté et la suspension de travaux de recherche, de travaux de terrain et de laboratoires a causé de nombreux problèmes aux chercheurs. De plus, la situation des étudiants internationaux représente un problème d'importance à plusieurs niveaux tel le retard des travaux de recherche et l'impossibilité d'offrir certains cours, voire certains programmes.

La rétention des étudiants est aussi un facteur qui inquiète. Plusieurs étudiants choisiront probablement de ne pas déménager sur les lieux de leur campus pour éviter des frais étant donné que les cours seront offerts majoritairement à distance.

Pour l'UQAT, il était essentiel d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble de la communauté universitaire pendant cette période trouble. Avec le dynamisme et la détermination de tout son personnel, nous sommes fiers du travail accompli et d'avoir contribué, à notre manière, à freiner la propagation de virus et d'avoir diminué les impacts sur notre système de santé.

L'équité, la diversité et l'inclusion : une priorité à l'UQAT



En 2018-2019, l'UQAT a bénéficié d'une importante subvention visant l'embauche d'un agent à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et la mise en place de mesures et de projets sur le même sujet. La dernière année fut bien remplie et les actions sont déjà visibles.

Dès l'arrivée de cette ressource, une collecte a été réalisée afin de recueillir des données sur l'appartenance aux groupes désignés et sur le climat de diversité et d'inclusion à l'UQAT. Trente politiques ont été ciblées pour une révision et des guides, référentiels et formations ont été mis à la disposition des équipes pour apporter du soutien en matière d'EDI. Pour le volet recherche et création, de l'accompagnement et des conseils sont offerts pour s'assurer que les notions d'EDI sont bien respectées et un plan d'action des Chaires de recherche du Canada en matière d'EDI a été mis en œuvre. Une stratégie de communication a également été développée ainsi qu'une structure de gestion des données en EDI. Des activités de sensibilisation et de la concertation avec des organismes présents sur le territoire ont aussi été réalisées.

L'UQAT en chiffres

- 3 campus : Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or
- 4 centres : Abitibi-Ouest, Mont-Laurier, Montréal, Témiscamingue
- 1 point de service : Chibougamau
- 6 346 étudiants
- 458 étudiants internationaux
- 1 249 diplômes délivrés en 2019 et 141 attestations
- Plus de 25 796 diplômes de grades et de courte durée délivrés depuis la création de l'UQAT
- Près de 465 000 \$ remis par la FUQAT et l'UQAT en bourses et en soutien aux étudiants

Unités d'enseignement et de recherche (UER), Écoles et Instituts

- UER en sciences de l'éducation
- UER en sciences de la gestion
- UER en sciences de la santé
- UER en développement humain et social
- UER en création et nouveaux médias
- École de génie
- École d'études autochtones
- Institut de recherche sur les forêts
- Institut de recherche en mines et en environnement

La recherche et la création à l'UQAT



Pour une troisième année consécutive, selon la firme RESEARCH Infosource, l'UQAT est toujours première au Canada en intensité de recherche par professeur parmi les universités à vocation générale, essentiellement dédiées au premier cycle sans faculté de médecine. Toujours selon cette firme, l'établissement se classe aussi en première position pour le nombre de publications (en %) relativement au total des publications dans le domaine des sciences naturelles et du génie pour la période de 2013 à 2017 dans la catégorie des universités à vocation générale.

Avec un volume de recherche de 13,5 M\$, dont près de 600 000 \$ qui ont été attribués aux sciences humaines et sociales, en santé et en recherche-crédation, l'UQAT confirme son positionnement stratégique dans plusieurs domaines, au Québec et dans le monde. Ainsi, avec ses 11 chaires de recherche, dont 5 chaires de recherche du Canada, l'UQAT est fière des domaines où elle excelle et qui font sa réputation, notamment, l'étude des enjeux relatifs aux femmes autochtones ou encore des recherches innovantes en foresterie, en environnement minier ou encore en innovation technologique.

Toujours en croissance, le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs a augmenté de 9,6 % entre 2018-2019 et 2019-2020. L'UQAT compte donc 377 EETP aux 2^e et 3^e cycles.

Événements marquants

- Obtention d'une nouvelle Chaire de recherche du Canada de niveau 2, sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones - Suzy Basile ;
- Avis positif du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS), l'Institut Écologie et Environnement (CNRS-INEE) et l'Université de Montpellier pour la création de l'International Research Laboratory (IRL) sur les forêts froides à l'UQAT;
- Première subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) en sciences humaines et sociales à l'UQAT- Martin Beauregard pour le développement du laboratoire impression 3D;
- Recrutement d'une nouvelle ressource en matière d'ÉDI – développement et mise en œuvre des meilleures pratiques en termes d'ÉDI pour l'ensemble des membres du corps professoral et des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs;
- Création de la Chaire institutionnelle UQAT-UQAM en aménagement forestier durable;

- Relance des activités de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (2020-2025);
- Création du laboratoire de recherche sur les difficultés d'adaptation et l'intervention psychosociale (LAREDAIP);
- Subvention découverte pour six chercheurs, dont deux en début de carrière qui reçoivent le supplément *Tremplin vers la découverte* afin d'acquérir de l'équipement

Les programmes d'enseignement et de formation à l'UQAT



L'UQAT compte maintenant 182 programmes au total, dont 124 de 1^{er} cycle et 58 de cycles supérieurs. Les nouveautés de 2019-2020 sont le microprogramme de 1^{er} cycle en mines arctiques et le certificat en employabilité et développement de carrière en contexte autochtone.

Plusieurs programmes sont actuellement en révision. Il s'agit des programmes suivants :

- Doctorat en sciences de l'environnement (programme offert en collaboration avec l'UQAM)
- Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde
- Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire
- Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) conjointe avec l'UQAM

*Plusieurs programmes sont en cours d'évaluation, mais le processus n'est pas encore complété.

Au cours de la dernière année, l'UQAT a partagé son expertise en acceptant de délocaliser son programme de DEC-BAC en travail social au campus de l'UQTR à Drummondville à compter de la session d'automne 2020. De plus, son microprogramme de 2^e cycle en prévention de la violence a été adapté pour les directions d'école.

Des ententes de bi-diplomation ont aussi été signées avec l'Université de Montpellier pour le programme de maîtrise en écologie de l'Institut de recherche sur les forêts et avec l'École National d'Ingénieur de Sfax l'ENIS en Tunisie pour le programme de maîtrise en ingénierie, concentration génie mécanique.

La formation en continue tout au long de la vie, un service à la collectivité

De grands changements ont eu lieu au Service de la formation continue à débiter par l'embauche d'une nouvelle direction et l'ajout d'un coordonnateur.

Afin d'encore mieux s'adapter à la réalité, le Service de la formation continue a débuté la médiatisation de certaines formations. De plus, la refonte de son site web amène le service à mieux servir les utilisateurs.

Tout au long de la dernière année, le Service de la formation continue a offert 91 formations à près de 2 000 participants. De ce nombre, plus de 1 700 personnes ont été formées sur les réalités autochtones, dont 500 procureurs et personnel de la Sûreté du Québec.

Organisation administrative

Pour arriver à gérer l'ensemble des activités et à soutenir la hausse de l'effectif étudiant, toute une gamme d'employés de tous les niveaux est nécessaire. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est en continuelle expansion, et ce, depuis plusieurs années consécutives. Au cours de la dernière année, le Service des ressources humaines a procédé à 103 processus de dotation visant à assurer des remplacements ou à pourvoir de nouveaux postes. Ces processus ont donné lieu à l'embauche de 22 professeurs, 46 membres du personnel de soutien, 31 professionnels et 4 cadres. À l'heure actuelle, l'ensemble de l'établissement réalise sa mission avec :

- 158 professeurs
- 234 chargés de cours
- 74 employés de soutien
- 67 techniciens
- 122 professionnels
- 21 cadres

La gestion des espaces

Comme la croissance de l'effectif étudiant est toujours présente et conséquemment celle du personnel, plusieurs difficultés reliées au manque d'espace sont apparues au cours des dernières années. C'est pourquoi des demandes ont été adressées pour obtenir le financement nécessaire à l'agrandissement ou à la construction de bâtiments.

Centre de Mont-Laurier

Le centre UQAT de Mont-Laurier est présentement localisé dans les locaux du Centre d'études collégiales de Mont-Laurier. Ces dernières années, il a connu une hausse significative de son effectif étudiant. Le manque d'espace est tel que des salles doivent être louées au centre-ville pour y donner des cours. La bonification de l'offre de cours y est pour quelque chose, notamment

par l'ajout d'une variété de programmes dans les domaines de base, telles les sciences de l'éducation, les sciences de la santé, le développement humain et social, les sciences de la gestion et certains cours de création et nouveaux médias. La construction d'un nouveau bâtiment de 1 800 mètres carrés est en préparation. Il comportera principalement des salles de classe, des bureaux administratifs et une salle aux usages multiples. Le nouveau bâtiment sera annexé à celui du Centre collégial afin de poursuivre le partage de services comme la cafétéria, le gymnase et la bibliothèque.

Centre de Montréal

Le déménagement des activités en création et nouveaux médias du Centre UQAT de Montréal est prévu vers l'Îlot Balmoral en 2022. En attendant, comme les espaces partagés avec l'équipe d'art-thérapie sont trop limités, il a été convenu d'agrandir en aménageant une partie du 6^e étage de l'édifice actuel situé sur l'avenue Président-Kennedy. Des salles de classe, une bibliothèque ainsi que des bureaux pour les professeurs et les chargés de cours sont prévus au plan. Les travaux sont débutés et l'objectif est que tout soit prêt pour le début de novembre 2020.

Campus de Rouyn-Noranda

Le campus principal de l'UQAT à Rouyn-Noranda s'est vu accorder une subvention pour la construction d'une clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux. Ses expertises disciplinaires en sciences infirmières, en psychoéducation, en travail social et en art-thérapie serviront à mettre sur pied un modèle novateur de collaboration axé sur l'enseignement et la recherche. La conception de ce projet mise sur une démarche de codéveloppement qui valorise les expertises de l'UER en sciences de la santé, de l'UER en développement humain et social, ainsi que des expertises d'établissements pressentis comme partenaires dans les domaines de l'enseignement supérieur et du réseau de la santé et des services sociaux. Comme les milieux de stage disponibles sont en nombre limité et que l'Abitibi-Témiscamingue ne dispose pas de centre hospitalier universitaire, cette clinique deviendra un endroit de stage privilégié et un haut lieu de recherche. D'une superficie de 1 421 mètres carrés, ce nouveau bâtiment sera annexé au campus principal. Composée principalement de salles de thérapie, de bureaux de cliniciens, de salles d'observation, d'une salle multiusage et d'une salle d'attente, cette clinique accueillera à la fois la communauté universitaire et la population aux prises avec divers problèmes de santé d'ordre physique et mentale.

De plus, une subvention additionnelle a été accordée à l'UQAT pour son campus de Rouyn-Noranda au PQIU 2020-2025 afin de combler le manque criant d'espace. Un étage supplémentaire sera ajouté à la nouvelle construction afin d'y accueillir des bureaux des deux départements impliqués dans la clinique interdisciplinaire.

Les avancées en 2019-2020

Enjeu 1 - L'expérience étudiante à l'UQAT

Valoriser et favoriser l'accès aux études universitaires

À l'automne 2019, l'effectif étudiant de l'UQAT était encore et toujours en hausse avec 70 226 étudiants-crédits comparativement à 64 515 étudiants-crédits l'an dernier. Ce qui représente 6 279 étudiants inscrits dans l'ensemble de ses campus et centres et en formation à distance. Il s'agit d'une croissance de 9,4 % de plus qu'en 2018. Cette croissance reflète bien la qualité exceptionnelle de l'offre de formation de l'établissement et démontre que les étudiants autant québécois qu'internationaux choisissent l'UQAT pour cette raison.

En effet, tout est mis en œuvre pour que l'accès aux études soit des plus facilitants. À titre d'exemple, l'école d'été en art-thérapie a connu sa deuxième édition à l'été 2019. Avec le succès que cette expérience avait connu en 2018, il était indéniable que l'événement se reproduirait à nouveau l'année suivante.

Le Service des communications et du recrutement a déployé une nouvelle campagne intitulée « Ose l'UQAT ». De plus, une campagne de recrutement web a été déployée à l'international, principalement en France et en Belgique, ainsi qu'une trentaine de plans de recrutement spécifique.

Pour une première fois, l'École de génie a diplômé une finissante simultanément avec une Université de la Tunisie. Cette bi-diplomation est issue d'une entente entre les deux universités favorisant ainsi les échanges et la collaboration inter établissement et permettant aux étudiants de suivre une formation riche dans deux pays différents.

Afin de venir en aide aux milieux scolaires qui font face à une sérieuse pénurie d'enseignants, l'horaire des étudiants des programmes en enseignement a été aménagé de sorte que les vendredis étaient exempts de cours afin de leur permettre de faire de la suppléance.

Favoriser la réussite et l'excellence universitaires

Comme la grande majorité des étudiants de l'UQAT sont des femmes souvent avec des responsabilités familiales et sont en emploi plusieurs heures par semaine, les besoins en soutien psychosocial et financier sont importants. C'est pourquoi l'UQAT offre en présentiel et en ligne, des services psychosociaux dans tous ses centres et campus. De plus, la Fondation de l'UQAT (FUQAT), s'investit énormément dans la recherche de partenaires financiers lui permettant ainsi d'offrir des montants considérables en bourses.

Au cours de la dernière année, la FUQAT a remis près de 460 000 \$ sous forme de bourses d'excellence, de bourses de persévérance, de soutien aux compétitions universitaires et aux retraites d'écriture des étudiants de cycles supérieurs.

L'excellence de 42 étudiants au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement au primaire, en enseignement au secondaire et en enseignement de l'anglais des campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or a également été récompensée par l'entremise de bourses d'une valeur totale de 260 000 \$. Ce nouveau programme de bourses destiné aux futurs enseignants est mis en place par le gouvernement du Québec et représente une façon réelle de valoriser ce domaine d'étude.

C'est dans le contexte de la pandémie que la première soutenance de thèse entièrement à distance a été réalisée par une étudiante de l'École d'études autochtones.

Bien que nos galas de remise de bourses au campus de Rouyn-Noranda, de Val-d'Or et de Mont-Laurier ne se soient pas tenus en raison de la Covid-19, nous avons tout de même attribué l'ensemble des bourses à nos étudiants. De plus, avec la crise de la Covid-19, la FUQAT a mis sur pied un fond d'urgence de 100 000 \$ pour venir en aide à des étudiants dans le besoin.

Favoriser l'insertion en milieu professionnel

De nombreux programmes comportent des stages en milieux de pratiques favorisant l'intégration dans la profession. Par exemple, les programmes de l'École de génie se démarquent par leurs cours projets en collaboration avec les entreprises. Des maillages importants sont réalisés avec le milieu industriel qui sollicite les futurs ingénieurs pour réaliser un projet dans leur entreprise. Il n'est pas rare que ce type de collaboration mène à une embauche une fois les études complétées.

Enjeu 2 - Une formation d'avant-garde

Déployer une offre de formation distinctive et innovante en lien avec le développement social, économique, technologique et culturel au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale

L'UQAT doit composer avec les réalités d'une université sise en région et les particularités du marché du travail. La créativité et l'audace du personnel qui compose l'organisation prennent tout leur sens. C'est au moment où la peur de faire différemment est mise de côté que les projets audacieux naissent. C'est le cas du baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire. Avec la pénurie d'enseignants qui sévit au Québec, l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation en collaboration avec le groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE) a mis sur pied un projet pilote en Abitibi-Ouest. Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi accueille donc les futurs enseignants pour faire de la suppléance ou pour réaliser de courts contrats et ces derniers suivent leur formation en alternance les soirs et les fins de semaine. Ce mode de fonctionnement connaît un grand succès et la formule s'étendra dans la MRC Abitibi et dans le secteur de Mont-Laurier au cours de la prochaine année.

La réputation des cours médiatisés de l'UQAT n'est plus à faire. Reconnue pour l'originalité de ses contenus et sa manière de présenter les cours différemment, elle attire encore et toujours de nombreux étudiants.

La formation continue travaille en étroite collaboration avec les partenaires régionaux afin de mieux comprendre leurs besoins de formation et ainsi devenir un acteur incontournable pour leurs projets de formation. Les créneaux d'expertises sont nombreux à l'UQAT et l'amènent à se positionner aussi sur l'échiquier international. La formation continue n'y fait pas exception et le fait de médiatiser certaines formations au cours de la prochaine année sera certainement un facteur permettant de rejoindre un nombre plus important de participants.

Les formations sur les réalités autochtones étaient déjà parmi les plus populaires, mais depuis la Commission Viens, les formateurs peinent à répondre à la demande. C'est pourquoi la médiatisation de ces formations représente une excellente solution à la forte croissance des demandes.

Assurer un enseignement de qualité répondant aux besoins de différents effectifs étudiants

Comme la qualité de l'enseignement est une priorité de tous les instants à l'UQAT, la notion d'intégrité intellectuelle prend tout son sens. Depuis quelque temps déjà, un comité de travail piloté par le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création utilise différents moyens pour valoriser l'intégrité intellectuelle.

Au cours de la dernière année, le comité a innové en organisant une semaine de sensibilisation sur le sujet. Des kiosques animés par les membres du comité ont fait que cette première édition a remporté un vif succès.

Le Service de pédagogie universitaire et de formation à distance a lancé un tout nouveau portail « Enseigner à l'UQAT ». Ce site Web contient une mine de ressources pour les professeurs et les chargés de cours et dans le contexte de pandémie, cette innovation a été particulièrement appréciée.

Au cours de la dernière année, 44 activités de formation ont eu lieu dont 20 liées directement à la situation de la Covid-19, notamment pour l'enseignement en mode autre qu'en présentiel. En plus de ces formations, 643 séances d'accompagnement individuel ont été réalisées, soit une augmentation de plus de 200 %.

Un projet d'envergure en collaboration avec le service de pédagogie universitaire et la formation à distance et un professeur en sciences de la gestion lui a permis de remporter le prestigieux Prix d'excellence en enseignement, volet réalisation, de l'Université du Québec. Cette belle collaboration a mené à la conception d'un tableau de verre illuminé (lightboard) devant lequel le professeur donne ses explications face à la caméra. Cet outil original a permis de dynamiser des concepts mathématiques et statistiques, en vue de la médiatisation d'un cours très complexe.

Deux autres professeurs de l'UER en sciences de la gestion travaillent sur un projet de recherche en lien avec la méthode pédagogique de la classe inversée encore une fois soutenue par l'équipe de la pédagogie universitaire et de la formation à distance. Cette approche différente est utilisée par un certain nombre de professeurs.

Comme l'UER en sciences de la santé enseigne majoritairement à distance, elle a travaillé à la médiatisation et à la remédiatisation de plusieurs cours de ses différents programmes.

Enjeu 3 - Le positionnement de l'UQAT en recherche et en création

Poursuivre le développement d'un environnement favorable au recrutement et à la rétention des meilleures ressources humaines en recherche et en création

En fin d'année 2018-2019, l'annonce d'une nouvelle Chaire en sylviculture avait été faite. Les travaux ont donc débuté et ont aussi mené à l'embauche d'un nouveau professeur.

D'autres Chaires ont été renouvelées et de nombreux projets y sont rattachés.

Chaires de recherche du Canada

- Écologie forestière et aménagement forestier durable;
- Intégration de l'environnement dans le cycle de vie d'une mine;
- Valorisation, caractérisation et transformation du bois;
- Traitement des eaux minières contaminées;
- Retraitement des rejets miniers;
- Enjeux relatifs aux femmes autochtones;
- Très impliquée dans son milieu, l'UQAT a de nombreux partenaires industriels qui investissent dans ses projets d'envergures.

Chaires industrielles

- Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable;
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier;
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers;
- Chaire industrielle CRSNG en sylviculture et production de bois;
- Pour l'établissement, il est primordial d'investir également dans la recherche. C'est pourquoi des chaires institutionnelles ont été renouvelées ou créées dans la dernière année.

Chaires institutionnelles

- Chaire Desjardins en développement des petites collectivités;
- Chaire de recherche UQAT-MFFP sur la gestion du carbone forestier
- Chaire institutionnelle Fonderie Horne
- C'est donc un total de 13 chaires de recherche actives qui animent les chercheurs et les étudiants de cycles supérieurs et qui font en sorte que l'organisation s'est une fois de plus illustrée sur la scène nationale en termes d'intensité de recherche.

Dans la dernière année, l'UQAT s'est aussi engagée à la mise sur pied d'une nouvelle chaire de recherche institutionnelle en télécommunications au sein de son École de génie. Les travaux et les discussions avec nos partenaires financiers portent à croire que cette chaire devrait voir le jour à l'hiver 2021. Ainsi, après plus de 20 ans de recherche et d'innovations dans ce créneau, l'UQAT poursuivra son développement avec une structure renouvelée et prometteuse.

Les retraites d'écriture sont bien connues des milieux universitaires, mais la réalité d'une université sise en région amène bien des contraintes. En effet, les coûts sont très élevés en termes de déplacement et d'hébergement pour les étudiants souhaitant participer à des retraites d'écriture généralement organisées dans la grande région de Montréal.

C'est la raison pour laquelle l'UQAT a une fois de plus démontré sa grande créativité. Ainsi, toute une équipe s'est mobilisée pour créer les retraites d'écriture « Encre ». Accueillis dans les bâtiments de la Forêt de recherche du lac Duparquet, les étudiants et les professeurs qui le désirent sont amenés à vivre un séjour tout à fait hors du commun dans un environnement calme et bucolique. Avec la nature comme principale thématique, les participants sont invités à vivre des activités variées alliant le plein air, la découverte et l'écriture. Des retraites de plus courte durée, organisée à l'intérieur même de différents campus de l'UQAT, ont eu lieu.

Soutenir l'excellence en recherche et en création dans les créneaux existants

L'École de génie poursuit ses travaux dans le domaine des biocomposites, de la valorisation du bois ainsi que des antennes pour les applications sans fil dans le secteur minier souterrain et les grands espaces peu densément peuplés. Les différents laboratoires permettent aux chercheurs et à leurs étudiants d'y mener des travaux des plus pertinents.

Au-delà du soutien aux étudiants et des bourses d'excellence, la présence de la Fondation de l'UQAT est particulièrement importante pour le financement de nombreux projets de recherche autant chez les professeurs que chez les étudiants.

L'année 19-20 a aussi été marquée par le renouvellement de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. Cette Chaire est au centre de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, organisme qui assure la vigie de tout ce qui touche la région.

Favoriser le développement de nouveaux créneaux de recherche et de création

Une équipe de professeurs de l'UER en sciences du comportement humain et social a mis sur pied un nouveau laboratoire de recherche pour approfondir les connaissances sur les difficultés d'adaptation et l'intervention psychosociale.

Comme mentionné précédemment, la professeur Suzy Basile innove avec sa Chaire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones.

L'embauche d'un professionnel de recherche spécialisé en écologie aquatique au campus d'Amos vient ajouter un élément de recherche des plus intéressants pour l'Institut de recherche sur les forêts.

Enjeu 4 - Le renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples

Contribuer au développement des compétences et au mieux-être des Premiers Peuples

L'expertise de l'UQAT en matière de réalités autochtones a été mise à profit dans la rédaction du livre « La blessure qui dormait à poings fermés » avec la collaboration de Francis Lévesque, professeur à l'École d'études autochtones et de Mylène Jubinvile, agente de recherche aux dossiers autochtones.

Toujours dans le but de faire progresser le domaine de l'éducation auprès des peuples inuit, un lexique Inuktitut spécialisé en éducation a été lancé lors du 21^e Congrès d'Études Inuit. Destiné aux enseignants inuit en formation, aux coenseignants et aux enseignants, ce lexique est une première et représente une réelle avancée. Cet outil est destiné à transmettre la langue maternelle et à la conserver bien vivante au cœur des communautés du Nord.

L'an dernier, l'UQAT présentait avec fierté son plan d'action destiné aux Premiers Peuples. Les travaux ont donc débuté et se poursuivront dans les prochaines années.

Afin d'apporter une contribution toujours plus grande, la Fondation de l'UQAT a mis en place des bourses destinées spécifiquement aux étudiants issus des Premiers Peuples ainsi qu'aux chercheurs pour les aider dans leurs projets de recherche.

Toujours dans le but d'améliorer les services offerts et la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement, un poste de conseiller en pédagogie universitaire dédié à l'enseignement auprès de Premiers Peuples, à l'éducation inclusive et à la différenciation a été pourvu au cours de la dernière année.

Contribuer à l'amélioration des relations intercommunautaires

Lors de la Journée nationale des peuples autochtones, l'UQAT a souligné la nomination de M. Matthew Happyjack au sein de son conseil d'administration. Grâce à une solide expérience en développement économique et en relation avec les communautés de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, sa présence à titre de membre socio-économique représente un atout important pour l'organisation.

À la suite de la Commission Viens, la demande de formation sur les réalités autochtones est en très forte hausse. D'ailleurs, 500 procureurs ont suivi ces formations afin d'être mieux outillés lors de procès concernant des Autochtones.

Les recherches en lien avec la chaire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones ainsi que celles sur le développement des petites collectivités apporteront certainement leur contribution à l'amélioration des relations et à une meilleure compréhension des réalités autochtones.

De plus, le Service des communications et du recrutement en collaboration avec le Service de la formation continue a développé une stratégie de positionnement nationale. Une stratégie de

sensibilisation envers la culture autochtone destinée aux étudiants, aux employés et aux diplômés a aussi été mise sur pied.

La tenue du colloque Savoir Affaires aux campus de Val-d'Or et d'Amos a été un vif succès. Avec ses 32 projets d'affaires développés par huit équipes autour des grands enjeux régionaux, cet événement a permis à 48 étudiants de cycles supérieurs de diverses disciplines de mettre en commun leurs expertises avec celles des entrepreneurs et intervenants socioéconomiques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Avec la fin des travaux de la Commission Viens, une après-midi de réflexion s'est déroulée à l'automne 2019. Intitulée *Après-midi de réflexion sur les travaux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens)*, cette initiative avait pour objectif de :

- Présenter des témoignages sur l'expérience vécue lors de la Commission;
- Présenter les impacts de la Commission à ce jour, en particulier à Val-d'Or et dans la région abitibienne;
- Réfléchir aux constats et à la manière de les porter dans le futur;
- Créer un dialogue avec le milieu académique pour permettre à la Commission, par ses appels à l'action entre autres, d'être un tremplin pour la recherche.

Mettre en place une structure académique pour assurer le développement de la formation et de la recherche pour, par et avec les Autochtones

L'École d'études autochtones est toujours en développement. L'embauche d'un nouveau professeur et l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones au cours de la dernière année en sont la preuve. Gage de son dynamisme et de sa pertinence au sein de l'UQAT, elle a vu son effectif étudiant hausser de 47 % au cours de la dernière année au 1^{er} cycle. Déjà détenteurs de deux chaires de recherche, ses professeurs sont très actifs et accompagnent une moyenne de huit étudiants chacun en recherche.

En plus d'offrir des programmes d'enseignement spécifiques pour les Autochtones, l'UQAT embauche des Cris à Eastmain pour travailler sur un projet du Groupe de recherche en eau souterraine (GRES).

Enjeu 5 - Les interrelations durables et mutuellement profitables avec des partenaires, des collaborateurs et des acteurs des milieux sociaux, économiques et culturels, ainsi que des territoires

Impliquer des acteurs des milieux et des territoires comme parties prenantes du développement de l'UQAT

Comme le Centre de Mont-Laurier était en déficit d'espace, quatre locaux de classes dont une salle permettant la visioconférence, ont été aménagés à la Maison de l'entrepreneur au centre-ville de Mont-Laurier. Cette pratique permet à la fois un maillage intéressant avec les entreprises et les organisations de ce secteur de la ville et leur offre un accès privilégié à la formation continue de l'UQAT.

Le renouvellement de l'entente IRME-UQAT-Polytechnique Montréal est un événement marquant dans l'histoire de l'UQAT. Cette collaboration inclut également des minières importantes et démontre l'importance accordée à la restauration des sites miniers.

Signé pour une durée de six ans, ce projet unique au monde assure ainsi la poursuite de ce programme de recherche conjoint ayant pour mission de développer des solutions environnementales pour l'ensemble du cycle de vie d'une mine. Cette association entre deux universités et les minières Mines Agnico Eagle, Mine Canadian Malartic, IAMGOLD Corporation, Mine Raglan, Newmont Goldcorp – Éléonore et Rio Tinto Fer et Titane amène des retombées importantes pour l'industrie minière et la société.

Lors de la première phase de ce projet, c'est 75 étudiants qui auront obtenu un diplôme de maîtrise ou de doctorat en plus des projets de recherche des trois chaires de recherche du Canada et de la chaire de recherche industrielle ainsi qu'une trentaine de projets de recherche d'envergure qui furent réalisés. Au total, plus de 29 M\$ furent investis en recherche dont 10 M\$ des partenaires industriels et 19 M\$ des organismes subventionnaires. C'est donc dire que la signature de la deuxième phase est une excellente nouvelle pour l'ensemble des partenaires.

Une rencontre avec plusieurs acteurs socioéconomiques de l'Abitibi-Ouest visant à les impliquer dans le projet de laboratoire intersectoriel d'impression 3D s'est tenue à La Sarre. Ce projet d'envergure prévoit plusieurs collaborations avec des partenaires variés.

La FUQAT entretient des relations avec plusieurs partenaires du milieu dans les 5 MRC de la région. De plus, comme l'UQAT est représentée dans tous les territoires, les différentes activités de financement se déroulent en alternance d'un endroit à l'autre.

Bien que l'UQAT soit de taille modeste, son réseau de partenaires est assez imposant. On parle ici de plus de 800 ententes avec des partenaires variés tels que les paliers gouvernementaux, des établissements d'enseignements supérieurs, des centres de services scolaires, des entreprises, des industries, des groupes de recherche, des multinationales, des partenaires autochtones, etc.

Lors de la collation des grades en juin 2019, l'UQAT a remis des doctorats honorifiques à deux hommes politiques représentant bien les valeurs d'humanisme, de créativité et d'audace et qui ont contribué par leurs actions et leurs discours à valoriser l'éducation pour tous et toutes au Québec. Messieurs François Gendron et Geoffrey Kelly ont été, tout au long de leur carrière politique, des exemples d'ouverture à l'autre et de grands promoteurs de l'importance de l'accessibilité à l'éducation.

Impliquer la communauté universitaire dans le développement des milieux et des territoires

Le projet d'améliorer le développement de la formation continue sur les différents territoires de l'UQAT est maintenant chose faite avec la mise sur pied de comités impliquant les directeurs des campus et centres.

Les professeurs et les étudiants de l'UER en création et nouveaux médias sont des plus impliqués dans la communauté. De façon régulière, ils collaborent à des événements, sont membres de comités organisateurs de festivals, établissent des partenariats avec d'autres organismes, etc. Bref, leur participation à la vie artistique est très manifeste.

Positionner les expertises de l'UQAT en faveur du développement des communautés et des territoires nordiques

L'UER en sciences de la santé est impliquée dans la formation des infirmières qui agissent principalement dans le Grand Nord québécois.

C'est en août 2019 qu'avait lieu la 23^e édition du Colloque du doctorat réseau en éducation. Cet événement a permis à la communauté étudiante du programme ainsi qu'au corps professoral en éducation de présenter l'état d'avancement de leurs projets de recherche aux autres membres de la communauté scientifique.

En mai 2019, l'UQAT a accueilli une délégation finlandaise venue se renseigner sur les recherches de l'Institut de recherche sur les forêts. La délégation de trois chercheurs désirait en apprendre davantage sur la gestion environnementale en secteur forestier.

Enjeu 6 - Un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente

Favoriser l'épanouissement professionnel et le mieux-être des membres du personnel

L'UQAT et son service des ressources humaines met tout en œuvre pour que les conditions de travail soient pertinentes et cohérentes avec ses orientations et pour que l'UQAT conserve sa réputation de milieu de travail attractif. Le projet pilote sur l'horaire de travail variable ayant été positif, la décision de l'officialiser en 2019-2020 s'est prise de façon harmonieuse. Cette démarche vers une souplesse de gestion a été des plus aidantes avec l'arrivée de la crise de la Covid-19 et le contexte de télétravail. En effet, les gestionnaires ont eu à revoir les processus de réalisation des tâches en demandant à leur personnel de travailler sur des tâches sans se baser sur des heures de travail fixes. Cette situation amènera certainement de gros changements au sein de l'organisation et le télétravail sera sûrement envisagé dans certains cas.

Tout au long de l'année, différentes actions ont vu le jour pour que l'UQAT devienne encore plus éco et socio responsable. Par exemple, le service de prêt de vélo mis en place pour que les étudiants puissent utiliser un transport actif et écologique. Des supports ont également été aménagés pour accueillir un plus grand nombre de vélos.

Pour clore les activités du 35^e anniversaire de l'UQAT, une course de relais fut organisée par la FUQAT. Cet événement s'est avéré un succès sur toute la ligne. Avec un objectif de 35 000 \$, c'est plutôt 45 000 \$ qui a été amassé tout au long de la campagne qui a mené à cette course. Avec 130 employés-coureurs et de nombreux supporteurs, ce type d'événement est très favorable au développement du sentiment d'appartenance et permet de vivre des moments agréables en rassemblant la communauté universitaire (employés et étudiants) autour d'une même cause.

Comme chaque année, le Service des ressources humaines poursuit son programme de remboursement d'une part des frais reliés à l'activité physique comme incitatif à l'adoption de saines habitudes de vie.

Avec l'objectif de créer un milieu de vie sain, 16 formations sur la civilité en milieu de travail ont été offertes aux employés. Toujours avec ce même objectif, le comité sur la santé globale qui a été mis sur pied récemment a poursuivi ses activités de manière plus active. Le comité en santé et sécurité est également très actif entre autres par le biais de formations variées (conduite hivernale, sortie de terrain, etc.) et de suivi ergonomique dans l'aménagement de postes de travail. Évidemment, avec la pandémie, cette équipe est l'une des plus sollicitées.

Poursuivre l'implantation de meilleures pratiques de gestion et de fonctionnement

Le bureau du registraire a élaboré un projet pilote en collaboration avec l'UER en sciences de l'éducation pour optimiser le processus d'inscriptions. Une nouvelle plateforme pour les autorisations d'études hors établissement a aussi été mise sur pied.

La sécurité de l'information et des données personnelles est un élément qui a pris beaucoup d'importance ces derniers temps. Ainsi, la cybersécurité a fait l'objet à la fois de formation, de sensibilisation, d'installation de systèmes plus sécuritaires et de la création d'un poste de responsable en sécurité de l'information. Toutes ces démarches ont permis à l'UQAT de s'assurer que les données demeurent en sécurité, et ce, particulièrement en contexte de télétravail.

Dans le domaine des ressources humaines, en plus des formations sur la civilité en milieu de travail, plusieurs formations ont été offertes en lien avec la santé et la sécurité. La politique en santé et sécurité a été mise en place et les activités du comité sur la santé globale ont été relancées.

Enfin, dans le but d'améliorer l'efficacité des employés de soutien, un procédurier a été réalisé pour définir et expliquer l'ensemble des tâches de chaque poste.

Maintenir l'adéquation entre le développement de l'institution et la disponibilité des ressources

Toujours dans le but de poursuivre le virage vert, des bornes de recharge électriques ont été installées pour le personnel ou les étudiants qui possèdent une voiture électrique ou hybride.

Une politique sur la gestion des risques a été élaborée au niveau des approvisionnements en lien avec les risques de collusion-corrupcion.

Perspectives 2020-2021

Comme son *Plan de développement 2015-2020* se termine, l'UQAT mettra en œuvre son nouveau plan 2020-2025, s'inscrivant dans la continuité du plan 2015-2020. Elle mettra également en œuvre son nouveau *Plan stratégique de la recherche et de la création*. Le facteur Covid-19 amenant encore son lot d'incertitudes, plusieurs questions restent en suspens. Tous ces éléments inconnus et imprévisibles amènent l'établissement à se positionner plus difficilement en ce qui concerne l'avenir.

Les défis amèneront le Service des communications et du recrutement à être davantage créatif en termes d'activités de recrutement et de tenue d'événements promotionnels à distance. Au-delà de ces incertitudes, des projets sont encore sur la table. Les projets de construction aux centres de Montréal et de Mont-Laurier et au campus de Rouyn-Noranda sont toujours actifs. La mise en œuvre du plan d'action 2019-2024 *L'UQAT et les peuples autochtones* se poursuit. D'ailleurs, des formations sur les réalités autochtones faisant partie du patrimoine académique du service de la formation continue seront offertes gratuitement aux employés de l'UQAT tout au long de l'automne 2020.

Perspectives pour chaque UER, Écoles et Instituts

Institut de recherche en mines et en environnement

- Développement d'un pavillon de l'IRME à Rouyn-Noranda;
- Création d'une chaire de recherche institutionnelle en Géochimie des métaux stratégiques;
- Création de programmes de maîtrise et de doctorat en génie minéral conjoints avec Polytechnique Montréal.

Institut de recherche sur les forêts

Création d'une nouvelle chaire institutionnelle en aménagement forestier et durable en collaboration avec l'UQAM;

- Laboratoire international sur les forêts froides en collaboration avec le Conseil National de la Recherche Scientifique, CNRS-France (janvier 2021);
- Création d'un programme de doctorat en gestion durable des écosystèmes forestiers.

UER en sciences de l'éducation

- Démarrage du programme de baccalauréat à temps partiel « Alternance travail-études » (6891) au Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (Val-d'Or) et au Centre de services scolaire Harricana (Amos);
- Mise en œuvre d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire au campus de Val-d'Or (septembre 2021), en extension avec l'UQAR.

- Démarrage du programme de baccalauréat à temps partiel « Alternance travail-études » au Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue (Notre-Dame-du-Nord) et au Centre de service scolaires des Haut-Bois de l'Outaouais (Maniwaki) (janvier 2021);
- Offre du Certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire en partenariat avec plusieurs universités constituantes du réseau de l'UQ : UQAC, UQTR, UQO, Université TÉLUQ, (septembre 2021);
- Développement d'une classe active d'apprentissage collaborative (CLAAC) à Rouyn-Noranda, à Val-d'Or et à Mont-Laurier;
- Aménagement d'une didacthèque au Centre de l'Abitibi-Ouest, au campus d'Amos et à la station de recherche du Témiscamingue où le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement primaire sera offert à temps partiel;
- Poursuite de l'élaboration du programme en enseignement de la musique;
- Développement de programmes pour les communautés autochtones (campus d'études postsecondaires au Nunavut, offre de baccalauréat dans les communautés et au campus de Val-d'Or, etc.).

UER en sciences du développement humain et social

- Ouverture de la première cohorte de maîtrise en travail social au centre de Mont-Laurier;
- Chantier sur la qualité de l'enseignement en travail social soit la mise en place d'ateliers mensuels de discussion des professeurs en travail social et agentes de stage;
- Renouvellement des stratégies de recrutement pour les programmes de psychoéducation et de travail social;
- Développement accru des programmes de psychoéducation et de travail social au centre de Mont-Laurier;
- Développement d'un microprogramme de 2^e cycle en criminologie;
- Développement d'un programme court de 1^{er} cycle en santé mentale;
- Développement des programmes en art-thérapie à l'international.

UER en sciences de la santé

- Maintien de l'agrément des formations pour les infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et en santé mentale;
- Plusieurs projets de nouveaux programmes entièrement à distance (santé mondiale, soins critiques, santé et sécurité au travail, accompagnement de stagiaires, gestion de clinique, etc.);
- Amélioration de la structure d'enseignement et de soutien en formation à distance.

UER en sciences de la gestion

- Conception de nouvelles passerelles pour favoriser l'accès aux études en FAD et simplifier les reconnaissances d'acquis;
- Médiatisation de cours afin d'offrir le baccalauréat en sciences comptables à 100 % à distance;
- Ouverture d'un certificat en marketing à l'automne 2021.

UER en création et nouveaux médias

- Refonte des programmes suite aux évaluations du baccalauréat en création numérique et du baccalauréat en création de jeux vidéo;
- Renouvellement des ententes DEC-BAC pour les nouveaux programmes au Centre de Montréal;
- Travaux sur les plans d'aménagement de l'Îlot Balmoral.

École de génie

- Offre des cours de 1^{re} et 2^e années au centre de Mont-Laurier;
- Médiatisation de cours de mathématiques;
- Processus d'évaluation par le Bureau Canadien d'agrément des Programme de Génie, BCAPG pour le programme de génie électrique;
- Création de la chaire institutionnelle en télécommunications.

École d'études autochtones

- Recrutement d'un professeur;
- Création de programmes (intervention aînés-communautés en contexte autochtone, gouvernance, gestion territoriale, administration, etc.);
- Création d'une Unité mixte de recherche INRS-UQAT.

Service de la formation continue

- Médiatisation de formations auparavant offertes uniquement en présentiel;
- Contrat pour donner neuf formations par année aux policiers de la Sûreté du Québec sur les réalités autochtones;
- Conception d'une nouvelle formation sur les réalités autochtones (Tikinagan : sécurisation culturelle) au personnel de la protection de la jeunesse du Québec;
- Offre de formations sur les réalités autochtones à l'ensemble du personnel de l'UQAT;
- 12 nouvelles formations en ligne;
- Embauche d'une chargée de projet en médiatisation.

Volet autochtone

- Poursuite des travaux entourant la création d'un Centre collégial à Chisasibi avec les partenaires gouvernementaux, institutionnels et d'Eeyou Istchee;
- Création d'un Observatoire du Moyen-Nord.

Équité, diversité et inclusion

- Les travaux se poursuivent en équité, diversité et inclusion (EDI). La révision des politiques, l'offre d'expertise pour réviser les demandes de subventions, le déploiement d'une stratégie de communication en respect des règles de l'EDI ainsi que la poursuite des activités du comité EDI sont quelques-uns des éléments à surveiller au cours de la prochaine année.

Service des ressources humaines

- Accompagnement dans la mise en place de la nouvelle politique sur la civilité ainsi que du code de conduite et de la politique sur le harcèlement psychologique;
- Préparation du renouvellement de la convention collective des professeurs qui sera échue en mai 2021;
- Mise en place d'outils pour soutenir les employés et les gestionnaires relativement aux besoins de formation;
- Sondage sur le climat de travail;
- Poursuite de l'accompagnement visant à améliorer les communications et le climat de travail;
- Poursuite des activités physiques en ligne pour le personnel.

Service des ressources matérielles

- Travaux menant à la construction de la clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux;
- Construction du nouveau centre UQAT à Mont-Laurier;
- Aménagement d'un étage au centre UQAT de Montréal en attendant le déménagement des activités de l'UER en création et nouveaux médias à l'Îlot Balmoral.

Service des technologies de l'information et des communications

- Mise en place d'un nouveau laboratoire informatique au centre UQAT de Montréal;
- Remplacement du système téléphonique;
- Amélioration de la sécurité des ports réseau filaires et WIFI;
- Affichage numérique à l'entrée de toutes les salles de réunion et de classe;
- Mise à niveau du laboratoire de soins infirmiers à Val-d'Or;
- Implantation d'un nouveau système de gestion pour la bibliothèque.

Service des communications et du recrutement

- Conception d'une nouvelle bande-annonce UQAT;
- Organisation de journées portes ouvertes virtuelles;
- Développement d'une stratégie de communication pour la promotion des retraites d'écriture auprès des étudiants de cycles supérieurs et des professeurs.

Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création

Volet gestion académique

- Négociation de la Convention collective des professeures et des professeurs de l'UQAT;
- Consolidation des outils offerts aux directions (départements, modules, programmes de cycles supérieurs);
- Tenue de la 2^e édition des Journées de l'enseignement universitaire.

Volet études

- Évaluation de nombreux programmes;
- Développement de programmes aux 1^{er} et 2^e cycles.

Volet recherche et création

- Production du plan stratégique de la recherche et création 2020-2025;
- Mise en œuvre de l'analyse des politiques internes en lien avec l'implantation du nouveau guide d'administration financière des trois organismes;
- Élaboration d'une politique sur la gestion des données de recherche.

Campus de Rouyn-Noranda



Le projet de construction de la clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux est démarré et doit suivre son cours pendant la prochaine année. Une subvention additionnelle permettant l'ajout d'un étage vient régler en partie le problème de manque d'espace vécu au campus de Rouyn-Noranda. La prochaine année sera donc dédiée à l'analyse des besoins et à la conception des plans et devis. La collaboration de l'UER en sciences de la santé et de l'UER en sciences du développement humain et social sera très importante dans ce projet d'envergure.

Le studio de capture de mouvement installé au campus de Rouyn-Noranda représente un laboratoire extrêmement important pour l'ensemble des activités de création et nouveaux médias. Comme tous les équipements technologiques, le nombre d'années d'utilisation vient justifier son remplacement. C'est pourquoi il est prévu de le remplacer afin que son utilisation puisse se poursuivre et permettre aux étudiants, même à distance, de se brancher pour réaliser leurs projets.

Campus de Val-d'Or



Un projet d'envergure avec la zone d'innovation de la Vallée-de-l'Or est en cours. La construction d'un bâtiment visant la collaboration et la recherche dans le secteur minier est à venir. Le déménagement du laboratoire de recherche du gouvernement du Canada CANMET et des activités de télécommunications souterraines de l'UQAT est à prévoir dans le projet de la zone d'innovation.

Campus d'Amos



Malgré la situation liée à la pandémie, les activités du campus d'Amos se poursuivent. Par exemple, le programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement au primaire ouvre une cohorte à temps partiel en présentiel. De nombreux liens avec la formation continue sont à prévoir pour l'ensemble de la MRC Abitibi. De plus, la création d'un regroupement de recherche en foresterie et en écologie aquatique est à prévoir.

Centre du Témiscamingue



Le Centre du Témiscamingue vise l'embauche d'un professeur spécialisé en grandes cultures. Plusieurs demandes de subventions sont à prévoir afin de permettre la poursuite des nombreux projets de recherche dans le domaine agricole. De plus, un projet d'envergure est en cours dans le domaine des cultures biologiques. À terme, ce projet nécessitera l'agrandissement du laboratoire. Enfin, de nouveaux cours sont à prévoir dans les différents programmes offerts afin de bonifier l'offre, et ce, toujours à distance.

Centre de l'Abitibi-Ouest



Les activités du Centre de l'Abitibi-Ouest sont en pleine expansion et nécessitent que la direction s'y consacre à temps plein. Les travaux du laboratoire de biomatériaux ainsi que les travaux de recherche du laboratoire intersectoriel d'impression 3D sont des plus actifs. Avec la pandémie, le nombre d'étudiants de cycles supérieurs à la station de recherche du lac Duparquet est réduit, mais les travaux se poursuivent.

Centre de Mont-Laurier



Les travaux entourant le nouveau Centre de Mont-Laurier sont en cours et la construction devrait débuter au cours de la prochaine année. Les activités de ce centre sont en pleine expansion due à l'augmentation de l'effectif étudiant.

Centre de Montréal



L'aménagement du 6^e étage de l'édifice Président-Kennedy qui héberge déjà les activités de l'UER en création et nouveaux médias et de l'équipe d'art-thérapie est en cours. Le manque d'espace actuel exige cet aménagement dans l'attente du déménagement de l'équipe de l'UER en création et nouveaux médias à l'édifice de l'Îlot Balmoral. Le 6^e étage pourra accueillir des activités dès le début du mois de novembre.

Les prix et nominations de l'UQAT

- Réal Bergeron, professeur de l'UER en sciences de l'éducation, lauréat du Prix Guy-Rocher, Prix du ministre, volet Reconnaissance de l'excellence en enseignement pour l'enseignement supérieur
- Carmen Mihaela Neculita, professeure à l'IRME, nommée au Cercle d'excellence en reconnaissance de son implication et de sa contribution d'exception à l'UQAT
- Hugo Asselin, professeur à l'École d'études autochtones, Prix d'excellence en recherche et création, volet leadership, de l'Université du Québec
- Bryan Boudreau-Trudel, professeur à l'UER en sciences de la gestion, Prix d'excellence en enseignement, volet réalisation, de l'Université du Québec
- Yves Bergeron, professeur à l'Institut de recherche sur les forêts, Prix d'excellence du partenariat de l'Université du Québec
- Hugo Asselin, professeur à l'École d'études autochtones, nommé titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
- David Paquin se distingue au premier Gala Prix TI en santé et services sociaux avec le projet DREAM;
- Krassimira Marinova, professeure à l'UER en sciences de l'éducation et son étudiante au doctorat, Roxanne Drainville, ont remporté le Prix du meilleur article de l'année en éducation;
- Tahar Tafticht, professeur à l'École de génie reçoit le prix de la meilleure présentation à la Conférence internationale IEEE 2019 sur les énergies renouvelables et le génie énergétique à Toronto;
- Manon Lacroix, professeure à l'UER en sciences de la santé s'est vue honorée à titre de finaliste d'un des prestigieux Prix Florence de l'OIIQ;
- Anaïs Lacasse, professeure à l'UER en sciences de la santé, a obtenu le prestigieux titre de Chercheur-boursier Junior 2 du Fonds de recherche du Québec en Santé (FQRS);
- Yves Bergeron, professeur à l'Institut de recherche sur les forêts, a été hautement récompensé pour ses nombreuses activités de coopération scientifique avec la France en obtenant le Prix Adrien-Pouliot de l'ACFAS;
- La délégation des jeux du commerce de l'UQAT s'est vu décerner la 2^e position à la fois pour le volet « comité de l'année » et le volet « contribution »;
- La délégation des jeux du génie est revenue avec une troisième place pour « l'esprit des Jeux » et deux premières places dans les catégories sportives;
- Des étudiants en création et nouveaux médias remportent le prix de la Relève étudiante pour le projet *Nopimik I*, Prix NUMIX;
- L'UQAT est lauréate aux grands prix CNESST dans la catégorie éducation à la prévention, programme sortie terrain.

Conclusion

Encore cette année, et ce, malgré la crise qui nous a frappé de plein fouet, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est fière de ses réalisations. Avec ses 36 ans d'existence, son expertise se développe constamment et la qualité des gens qui la compose en fait un milieu recherché et reconnu.

L'année qui s'amorce sera certainement haute en couleur puisque l'inconnu est encore et toujours présent. Cependant, les inquiétudes en lien avec l'effectif étudiant sont passées. En effet, forte de son expérience en enseignement à distance et de la qualité qui la distingue, l'UQAT voit son effectif étudiant augmenter encore de près de 10 %. Toutefois, l'absence des étudiants internationaux inquiète les professeurs et la direction. Ainsi, tous les programmes sont ouverts, dont certains en très forte hausse, mais si l'absence des étudiants internationaux se prolonge, l'UQAT devra revoir l'offre de certains programmes. Surtout, le Québec aura perdu des personnes hautement qualifiées à un moment où la pénurie de la main d'œuvre est critique et la relance économique incertaine.

Le *Plan de développement 2015-2020* est maintenant complété et laisse la place au suivant. L'implication de personnes de l'ensemble des territoires et de différents secteurs d'activités a permis de réaliser un nouveau plan fidèle à l'image de l'établissement.

En résumé, c'est forte de l'expérience acquise que l'UQAT se projette vers l'avenir avec confiance, et ce, malgré toute l'incertitude qui règne actuellement sur la planète. Peu importe les événements qui se présenteront, les valeurs d'humanité, de créativité et d'audace seront présentes au cœur de toutes les décisions.

ÉTATS FINANCIERS

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Système d'information financière des universités
2019-2020**

Chisloir Guay

Responsable des ressources financières

7/10/2020

Date

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2020

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	13 186 369	0	0	0	0		13 186 369	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 2	
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 3	
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 4	
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	13 252 591	---	---	---	---		13 252 591	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	2 152 307	---	---	---	---		2 152 307	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 771 007	4 670 775	1 751 913	0	0		8 193 695	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 8	
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	10 595 084	7 490 605	0	0		18 085 689	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	332 885	0	0	0	0		332 885	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 11	
Total de l'actif court terme			30 695 159	15 265 859	9 242 518	\$	\$	\$	55 203 536	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 12	
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	530 995	0	2 233 481	0	0		2 764 476	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$ 14	
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 15	
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 16	
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 17	
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	63 842 555	---	---		63 842 555	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 19	
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	4 503	0	0		4 503	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 21	
22	TOTAL DE L'ACTIF		31 226 154 \$	15 265 859 \$	75 323 057 \$	- \$	- \$	- \$	121 815 070 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	5 464 949	0	---	0	0		5 464 949	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 034 594	0	---	0	0		1 034 594	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	5 289 815	8 582	56 980	0	0		5 355 377	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 359 126	15 257 277	---	---	0		17 616 403	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	1 185 538	0	0	0	0		1 185 538	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	1 436 751	0	0		1 436 751	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	18 085 689	0	0	0	0		18 085 689	33
Total du passif à court terme			33 419 710	15 265 859	1 493 731	\$	\$	\$	50 179 301	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 638 000	0	0	0	0		10 638 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	2 233 481	0	0		2 233 481	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	60 027 974	---	---		60 027 974	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	39
40	TOTAL DU PASSIF		44 057 710 \$	15 265 859 \$	63 755 186 \$	- \$	- \$	- \$	123 078 755 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	0		\$	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(12 831 556)	---	---	---	---		(12 831 556)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	11 567 871	---	---		11 567 871	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(12 831 556) \$	- \$	11 567 871 \$	- \$	- \$	- \$	(1 263 685) \$	47

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		31 226 154 \$	15 265 859 \$	75 323 057 \$	- \$	- \$	- \$	121 815 070 \$	48
-----------	---	--	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------	-----------

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7									
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	5 771 726	---	---	---	---	5 771 726	1								
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	241 911	---	---	---	---	241 911	2								
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	146 393	---	---	---	---	146 393	3								
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	24 191	---	---	---	---	24 191	4								
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	611 446	---	---	---	---	611 446	5								
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---	\$	6								
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	378 567	---	---	---	---	378 567	7								
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	603 665	---	---	---	---	603 665	8								
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	2 650 300	---	---	---	---	2 650 300	9								
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	323 565	---	---	---	---	323 565	10								
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		10 751 763	\$	\$	\$	\$	\$	10 751 763	11							
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	52 802 389	1 601 602	0	---	---	54 403 991	12								
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	(825 611)	2 461 550	140 263	0	0	1 776 202	13								
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	984 896	4 832 711	16 004	0	0	5 833 611	14								
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	294 445	837 036	0	0	0	1 131 481	15								
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	305 090	---	---	305 090	16								
17	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:																
17	Ministère (530)	s/o	---	---	1 587 531	---	---	1 587 531	17								
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	957 983	---	---	957 983	18								
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 264 025	---	---	1 264 025	19								
20	Autres (533)	s/o	---	---	54 886	---	---	54 886	20								
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		53 256 119	9 732 899	4 325 782	\$	\$	\$	67 314 800	21							
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	134 972	0	0	0	0	134 972	22								
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	23								
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	24								
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	83 000	745 088	0	0	0	828 088	25								
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	122 100	187 422	0	2 089 050	0	2 398 572	26								
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	27								
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	28								
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	434 478	---	---	---	---	434 478	29								
30	Ventes externes (460)	s/o	754 297	27 773	0	---	0	782 070	30								
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	0	0	0	0	0	\$	31								
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		1 528 847	960 284	\$	2 089 050	\$	\$	4 578 181	32							
33	TOTAL DES PRODUITS		65 536 729	\$	10 693 182	\$	4 325 782	\$	2 089 050	\$	-	\$	-	\$	82 644 743	\$	33

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 Etat des charges
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	2 744 427	47 746	---	---	---		2 792 173	2
3	Gérance	s/o	0	0	---	---	---		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	16 739 121	904 553	---	---	---		17 643 674	4
5	Chargés de cours	s/o	5 474 029	0	---	---	---		5 474 029	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 368 025	1 609 718	---	---	---		3 977 743	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	188 312	370 360	---	---	0		558 673	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	5 747 136	115 685	---	---	0		5 862 821	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	3 162 891	628 972	---	---	0		3 791 864	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	2 479 836	71 196	---	---	---		2 551 032	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	357 442	0	---	---	---		357 442	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	8 102 390	875 897	---	---	0		8 978 287	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		47 363 608	4 624 128		\$	\$	\$	51 987 736	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	829 000	---	---	---	---		829 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	379 561	8 399	---	---	0		387 960	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	26 375	0	---	---	0		26 375	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	36 278	621 121	---	---	0		657 398	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	171 885	13 289	---	---	0		185 174	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 555 947	764 022	---	---	0		2 319 969	19
20	Bourses (735)	s/o	616 866	3 321 667	---	---	0		3 938 533	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 557 662	2 350 286	0	0	0		3 907 948	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 809 569	454 437	---	---	0		2 264 006	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	34 808	0	---	---	0		34 808	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	3 909 904	722 570	0	---	0		4 632 475	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	185 204	9 982	---	---	0		195 186	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	1 013 419	68 737	0	---	0		1 082 156	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 016 868	28 957	---	---	0		1 045 825	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	0	0	---	---	0		\$	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	434 478	---	---	---		434 478	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	266 495	---	0		266 495	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	123 821	---	---		123 821	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	162 737	29	129 539	0	0		292 305	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	4 477 917	---	---		4 477 917	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	54 096	---	---		54 096	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	98 749	0	10 724	0	0		109 473	38

39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		13 404 833	8 797 973	5 062 593	\$	\$	\$	27 265 398	39
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	---	---	0		\$	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0		\$	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		13 404 833	8 797 973	5 062 593	\$	\$	\$	27 265 398	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		60 768 441 \$	13 422 100 \$	5 062 593 \$	- \$	- \$	- \$	79 253 134 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		4 768 288 \$	(2 728 918) \$	(736 811) \$	2 089 050 \$	- \$	- \$	3 391 609 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglés) (401)	5 771 726	---	0	---	0	---	---	---	5 771 726	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglés (402)	---	---	241 911	---	---	---	---	---	241 911	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglés (403)	---	---	146 393	---	---	---	---	---	146 393	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% €)	---	---	24 191	---	---	---	---	---	24 191	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglés (406)	78 255	---	533 192	---	0	---	---	---	611 446	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---	---	\$	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	378 567	---	---	---	378 567	7
8 Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	603 665	---	---	603 665	8
9 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	81 167	706 582	1 212 925	0	0	649 626	0	---	2 650 300	9
10 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	314 968	8 246	350	0	0	0	0	---	323 565	10
11 Total des produits provenant des étudiants	6 246 115	714 828	2 158 961	\$	378 567	1 253 291	\$	\$	10 751 763	11
12 Subventions du Ministère (515)	---	0	52 748 489	---	0	53 900	---	---	52 802 389	12
13 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	(777 891)	17 640	(1 346)	0	0	(64 014)	0	---	(825 611)	13
14 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	984 896	0	0	0	0	---	984 896	14
15 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	279 044	0	0	0	15 401	0	0	---	294 445	15
16 Total des subventions	(498 847)	17 640	53 732 039	\$	15 401	(10 114)	\$	\$	53 256 119	16
17 Intérêts et dividendes (435)	---	---	134 972	---	0	0	0	---	134 972	17
18 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---	---	\$	18
19 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	0	0	0	---	\$	19
20 Produits provenant d'une fondation (446)	13 000	0	0	0	0	70 000	0	---	83 000	20
21 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	22 694	8 700	1 467	0	0	89 239	0	---	122 100	21
22 Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---	---	\$	22
23 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	434 478	---	0	0	0	---	434 478	23
24 Ventes externes (460)	271 968	16 951	18 987	0	288 708	0	157 683	---	754 297	24
25 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	---	0	25
26 Total des produits autres	307 662	25 651	589 904	\$	288 708	159 239	157 683	\$	1 528 847	26
27 TOTAL DES PRODUITS	6 054 931 \$	758 119 \$	56 480 905 \$	- \$	682 677 \$	1 402 415 \$	157 683 \$	- \$	65 536 729 \$	27

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masses salariales									1	
2	Direction	772 795	214 175	1 475 869	129 333	105 159	47 096	0	2 744 427	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	16 739 121	0	0	0	0	0	0	16 739 121	4	
5	Chargés de cours	5 473 545	0	307	0	177	0	0	5 474 029	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 341 514	208	4 875	0	21 428	0	0	2 368 025	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	186 060	2 009	0	0	243	0	0	188 312	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	3 356 994	207 494	1 456 420	78 924	403 198	244 106	0	5 747 136	8	
9	Personnel de soutien technique	1 214 770	1 019 511	584 062	171 961	50 562	122 025	0	3 162 891	9	
10	Personnel de soutien de bureau	1 465 985	124 228	873 687	15 150	0	786	0	2 479 836	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	52 961	304 480	0	0	0	357 442	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	6 283 974	368 731	1 074 853	163 290	123 856	87 686	0	8 102 390	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	37 834 757	1 936 356	5 523 035	863 138	704 622	501 700	\$	\$	47 363 608	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	829 000	829 000	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres av	229 674	16 045	112 947	14 061	6 877	(43)	0	379 561	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	26 375	0	0	0	0	0	0	26 375	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	36 278	0	0	0	0	0	0	36 278	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	74 477	9 714	75 160	12 391	0	144	0	171 885	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 272 241	42 281	186 864	4 794	45 624	4 044	100	1 555 947	19	
20	Bourses (735)	131 739	0	0	0	0	485 128	0	616 866	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	564 232	361 598	415 581	2 696	1 080	187 475	25 000	1 557 662	21	
22	Fournitures et matériel (745)	648 084	771 812	184 873	127 453	56 971	12 022	8 355	1 809 569	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	13 401	0	21 407	34 808	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	543 903	1 114 591	848 665	1 061 052	140 169	122 102	79 423	3 909 904	24	
25	Volumes et périodiques (750)	8 798	173 845	1 517	0	669	376	0	185 204	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	20 067	229 141	979	723 203	0	0	40 029	1 013 419	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	235 925	3 233	212	752 628	2 790	0	22 080	1 016 868	27	
28	Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	\$	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	\$	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	\$	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	162 737	0	0	0	0	162 737	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	96 679	0	2 070	0	0	98 749	34	
35	Total des charges autres	3 791 791	2 722 258	2 086 213	2 698 278	269 651	811 248	196 394	829 000	13 404 833	35
36	Virements interfonctions (877)	(0)	0	0	0	0	0	0	(0)	36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	\$	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	\$	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	41 626 548	4 658 614	7 609 249	3 561 416	974 273	1 312 947	196 394	829 000	60 768 441	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	\$	40	
41	TOTAL DES CHARGES	41 626 548 \$	4 658 614 \$	7 609 249 \$	3 561 416 \$	974 273 \$	1 312 947 \$	196 394 \$	829 000 \$	60 768 441 \$	41

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	0	234 665	41 823	0	0	0	0	1 325 114	0		1 601 602	1
2	0	0	2 519 374	0	0	0	0	(57 825)	0		2 461 550	2
3	0	0	4 832 711	0	0	0	0	0	0		4 832 711	3
4	0	0	837 036	0	0	0	0	0	0		837 036	4
5		\$ 234 665	8 230 944		\$	\$	\$	\$ 1 267 289	\$	\$	9 732 899	5
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	7
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	0	0	745 088	0	0	0	0	0	0		745 088	9
10	0	0	187 422	0	0	0	0	0	0		187 422	10
11	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	11
12	0	0	27 773	0	0	0	0	0	0		27 773	12
13	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14		\$	\$ 960 284		\$	\$	\$	\$	\$	\$	960 284	14
15	- \$	234 665 \$	9 191 228 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 267 289 \$	- \$	- \$	10 693 182 \$	15

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	0	652	0	0	0	47 094	0		47 746	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	8 000	845 169	0	0	0	51 383	0		904 553	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	7 471	1 545 857	0	0	0	56 390	0		1 609 718	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	335 780	0	0	0	34 581	0		370 360	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	0	62 446	0	0	0	53 239	0		115 685	8
9	Personnel de soutien technique	0	0	628 972	0	0	0	0	0		628 972	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	730	44 400	0	0	0	26 066	0		71 196	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	1 397	820 016	0	0	0	54 484	0		875 897	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	17 598	4 283 293	\$	\$	\$	323 237	\$	\$	4 624 128	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	8 399	0	0	0	0	0		8 399	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	621 121	0	0	0	0	0		621 121	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	12 592	0	0	0	697	0		13 289	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	6 098	753 805	0	0	0	4 119	0		764 022	18
19	Bourses (735)	0	0	3 165 067	0	0	0	156 600	0		3 321 667	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	2 246 782	0	0	0	103 505	0		2 350 286	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	466	449 228	0	0	0	4 743	0		454 437	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	11 088	675 854	0	0	0	35 628	0		722 570	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	9 982	0	0	0	0	0		9 982	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	68 737	0	0	0	0	0		68 737	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	28 957	0	0	0	0	0		28 957	26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	434 478	0	0	0	0	0		434 478	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	29	0	0	0	0	0		29	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	34

35	Total des charges autres	\$	17 652	8 475 029	\$	\$	\$	\$	305 291	\$	\$	8 797 973	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0			\$ 37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	17 652	8 475 029	\$	\$	\$	\$	305 291	\$	\$	8 797 973	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0			\$ 40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	35 250 \$	12 758 322 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	628 528 \$	- \$	- \$	13 422 100 \$	41

ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Opinion

Nous avons effectué l'audit des tableaux 1 et 2 de l'État du traitement ci-joints de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'exercice terminé le 30 avril 2020, ainsi que d'autres informations explicatives (appelés collectivement ci-après les « Informations financières »).

À notre avis, les tableaux 1 et 2 de l'État du traitement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'exercice terminé le 30 avril 2020, ainsi que les notes complémentaires, ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1) (collectivement appelés « Référentiel d'information financière »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des informations financières au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Les tableaux 1 et 2 de l'État du traitement, ainsi que les notes complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1) afin de permettre à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des informations financières

La direction est responsable de la préparation de ces informations financières conformément au Référentiel d'information financière mentionné ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières prises dans leur ensemble sont exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des informations financières prennent en se fondant sur celles-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Le 15 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	17,56	Le plus élevé	158 445	41 352
		Moyenne	123 646	20 882
		Le moins élevé	89 778	518
Personnel de direction des services	13,13	Le plus élevé	133 896	16 424
		Moyenne	112 867	3 710
		Le moins élevé	92 600	26
Personnel de gérance des emplois de soutien	-	Le plus élevé	-	-
		Moyenne	-	-
		Le moins élevé	-	-

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Les sommes relatives aux périodes antérieures de la nomination sont non déclarées.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Renseignements additionnels concernant le personnel de la direction supérieure

1) Liste détaillée des composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base

Les composantes du traitement comprennent, selon le cas, la partie employeur relative aux couvertures d'assurance maladie, mutilation et vie, les primes d'affectation, les primes de direction, les suppléments pour médiatisation, les contrats additionnels, les redevances, les rémunérations diverses et les rétroactivités.

2) Fonction - Rectorat

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base	
Assurance mutilation	13
Assurance maladie	3 202
Rétro salariale hors année financière	798

3) Valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Martel, Denis - Recteur	197 303
Rioux, Martine - Secrétaire générale	157 490
Boisvert, Luc - Vice-recteur aux ressources	157 490

4) Autorisation quant à l'usage d'un droit d'indemnité

S'il y a lieu, une copie de la résolution sera jointe.

Complément

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 421-CA-4725

État du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2019-2020

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue lors de la 421^e réunion ordinaire tenue à Rouyn-Noranda, le 27 octobre 2020.

vu les dispositions des articles 4.1, 4.3, 4.4 et 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire;

vu les exigences de reddition de compte prévues à l'article 6.1 des règles budgétaires 2019-2020;

Vu les clauses 2.5 et 2.6 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relatives aux compétences et aux pouvoirs du conseil d'administration;

vu la clause 1.7 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relative à la vérification des livres;

vu les discussions en séance;

Sur la proposition de monsieur Michel Leclerc
appuyée par monsieur Denis Champagne

IL EST RÉSOLU

1. D'APPROUVER l'état du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2019-2020 en annexe à la présente résolution;
2. DE MANDATER le président du conseil d'administration et le recteur pour signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale,


Sylvie Bouillon

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue											Date :			
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques			
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS														
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)														
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*		
Étudiant														
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	1 590,47	1 531,16	1 548,02	1 773,88	1 810,38	1 930,64	2 034,05	2 119,10	2 115,44	2 221,48	2 354,76	EEETP 2019-2020: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	1 381,90	1 345,10	1 348,50	1 536,07	1 566,10	1 671,03	1 747,03	1 807,40	1 778,07	1 877,77	1 977,97	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	182,75	159,91	162,90	193,38	191,03	212,98	237,02	263,78	286,35	278,78	295,34	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	25,82	26,15	36,63	44,44	53,25	46,63	50,00	47,93	51,03	64,93	81,45	* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.
5	Effectif étudiant total	n	2 954	2 952	2 840	3 283	3 316	3 509	3 656	3 874	4 038	4 218	4 571	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	992	894	909	1 051	1 032	1 169	1 217	1 289	1 251	1 208	1 183	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	1 417	1 551	1 470	1 662	1 717	1 795	1 814	1 952	2 041	2 277	2 586	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	81,55%	82,83%	83,77%	82,64%	82,90%	84,47%	82,90%	83,66%	81,53%	82,62%	82,45%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	496	458	407	517	506	488	552	563	673	648	705	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	16,79%	15,51%	14,33%	15,75%	15,26%	13,91%	15,10%	14,53%	16,67%	15,36%	15,42%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	49	49	54	53	61	57	73	70	73	85	97	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	1,66%	1,66%	1,90%	1,61%	1,84%	1,62%	2,00%	1,81%	1,81%	2,02%	2,12%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	164	177	151	185	178	207	308	386	453	404	374	
14	Effectif étudiant internationaux	%	5,55%	6,00%	5,32%	5,64%	5,37%	5,90%	8,42%	9,96%	11,22%	9,58%	8,18%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	3	3	2	1	0	4	6	8	2	6	5	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	9	12	10	18	17	22	16	18	19	21	20	
17	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Enseignants-chercheurs														
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n									11	14	18	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.
19	Hommes	n									6	5	10	
20	Femmes	n									5	9	8	
21	Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n									131	129	148	
22	Nombre de professeurs réguliers	n									102	107	120	
23	Hommes	n									56	57	63	
24	Femmes	n									46	50	57	
25	Nombre de professeurs non réguliers	n									29	22	28	
26	Hommes	n									14	11	13	
27	Femmes	n									15	11	15	
28	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n									201	210	265	
29	Hommes	n									95	97	121	
30	Femmes	n									106	113	144	
31	Nombre moyen de cours par professeur	n									3,41	3,10	4,22	
32	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n									1,37	1,45	2,45	
33	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n									25,13	27,02	25,47	
34	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n									5,69	5,68	5,42	
35	Ratio EETP / professeur	EETP									16,15	17,22	15,91	
36	Cours donnés par les professeurs	%									55,37	50,40	48,82	
37	Cours donnés par les chargés de cours	%									43,60	45,53	50,68	
38	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%									1,03	4,06	0,50	

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs selon le secteur disciplinaire													
39	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	70	68	75
40	Sciences de la santé	n									5	4	3
41	Sciences pures	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								6	7	8
42	Sciences appliquées	n									24	25	26
43	Arts	n									6	6	6
44	Lettres	n									1	1	1
45	Sciences humaines	n									13	11	14
46	Éducation	n									9	9	12
47	Droit	n											
48	Administration	n									4	4	5
49	Autres	n									2	1	
50	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	61	61	73
51	Sciences de la santé	n									13	14	16
52	Sciences pures	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								2	3	3
53	Sciences appliquées	n									8	7	7
54	Arts	n										1	1
55	Lettres	n									1	1	1
56	Sciences humaines	n									19	18	23
57	Éducation	n									11	10	15
58	Droit	n											
59	Administration	n									7	7	7
60	Autres	n									-	-	
61	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	131	129	148
62	Sciences de la santé	n									18	18	19
63	Sciences pures	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								8	10	11
64	Sciences appliquées	n									32	32	33
65	Arts	n									6	7	7
66	Lettres	n									2	2	2
67	Sciences humaines	n									32	29	37
68	Éducation	n									20	19	27
69	Droit	n											
70	Administration	n									11	11	12
71	Autres	n									2	1	

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)													
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire															
72	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	95	97	121		
73	Sciences de la santé	n									10	11	18		
74	Sciences pures	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.										2	2	3
75	Sciences appliquées	n											16	18	5
76	Arts	n											8	9	31
77	Lettres	n											3	3	
78	Sciences humaines	n											14	11	14
79	Éducation	n											13	12	26
80	Droit	n											3	2	
81	Administration	n											25	29	24
82	Autres	n											1		
83	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	106	113	144		
84	Sciences de la santé	n											36	31	35
85	Sciences pures	n											1		3
86	Sciences appliquées	n											3	6	1
87	Arts	n											6	4	13
88	Lettres	n											2	3	
89	Sciences humaines	n											25	25	28
90	Éducation	n											20	30	49
91	Droit	n											1	1	
92	Administration	n											12	13	15
93	Autres	n													
94	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	201	210	265		
95	Sciences de la santé	n											46	42	53
96	Sciences pures	n											3	2	6
97	Sciences appliquées	n											19	24	6
98	Arts	n											14	13	44
99	Lettres	n											5	6	
100	Sciences humaines	n											39	36	42
101	Éducation	n											33	42	75
102	Droit	n											4	3	
103	Administration	n											37	42	39
104	Autres	n											1		

Nom de l'établissement :											Date :			
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	
105	Hommes	n	373	336	298	343	322	377	389	409	404	416	427	
106	Sciences de la santé	n	4	5	2	11	8	12	10	19	16	26	44	
107	Sciences pures	n												
108	Sciences appliquées	n	69	57	42	44	48	50	63	64	62	63	45	
109	Arts	n	33	30	58	90	94	122	149	156	160	169	163	
110	Lettres	n												
111	Sciences humaines	n	107	100	67	55	40	57	49	37	38	41	37	
112	Éducation	n	88	87	67	78	66	79	72	73	67	65	82	
113	Droit	n												
114	Administration	n	72	55	60	62	66	57	46	60	61	51	41	
115	Autres	n		2	2	3						1	15	
116	Femmes	n	837	823	825	861	845	945	891	907	872	947	1 046	
117	Sciences de la santé	n	101	126	118	148	141	167	145	175	219	285	367	
118	Sciences pures	n												
119	Sciences appliquées	n	8	10	9	12	13	12	11	9	9	11	13	
120	Arts	n	7	12	35	43	42	61	77	101	100	99	92	
121	Lettres	n												
122	Sciences humaines	n	321	321	334	302	265	309	272	271	242	234	212	
123	Éducation	n	310	267	231	251	262	254	255	231	196	216	221	
124	Droit	n												
125	Administration	n	90	83	88	97	122	142	129	119	104	100	62	
126	Autres	n		4	10	8			2	1	2	2	79	
127	Total	n	1 210	1 159	1 123	1 204	1 167	1 322	1 280	1 316	1 276	1 363	1 473	
128	Sciences de la santé	n	105	131	120	159	149	179	155	194	235	311	411	
129	Sciences pures	n												
130	Sciences appliquées	n	77	67	51	56	61	62	74	73	71	74	58	
131	Arts	n	40	42	93	133	136	183	226	257	260	268	255	
132	Lettres	n												
133	Sciences humaines	n	428	421	401	357	305	366	321	308	280	275	249	
134	Éducation	n	398	354	298	329	328	333	327	304	263	281	303	
135	Droit	n												
136	Administration	n	162	138	148	159	188	199	175	179	165	151	103	
137	Autres	n		6	12	11			2	1	2	3	94	

* Données provisoires extraites du système GDEU en date du 14 septembre 2020.

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
138	Hommes	n	227	240	220	278	284	318	377	412	415	404	433	
139	Sciences de la santé	n	87	89	85	138	132	165	169	187	199	197	195	
140	Sciences pures	n											3	
141	Sciences appliquées	n	3	7	4	7	6	4	10	8	11	13	15	
142	Arts	n	7	2	4	6	4	17	23	34	29	16	22	
143	Lettres	n												
144	Sciences humaines	n	8	3	7	10	5	4	2	4	17	12	10	
145	Éducation	n	5	3	2	2	6	1		4	5	5	16	
146	Droit	n												
147	Administration	n	77	85	73	67	89	89	116	123	116	113	104	
148	Autres	n	40	51	45	48	42	38	57	52	38	48	68	
149	Femmes	n	972	1 046	1 036	1 231	1 298	1 324	1 374	1 513	1 601	1 718	1 863	
150	Sciences de la santé	n	484	497	527	707	777	800	835	908	1 002	1 078	1 070	
151	Sciences pures	n												
152	Sciences appliquées	n		5	1	7	8	9	8	12	17	14	9	
153	Arts	n	78	67	84	84	83	75	76	86	62	40	25	
154	Lettres	n												
155	Sciences humaines	n	22	27	29	28	17	8	5	20	37	28	31	
156	Éducation	n	21	25	14	11	62	42	25	58	69	92	250	
157	Droit	n												
158	Administration	n	254	254	267	260	266	303	318	341	325	317	332	
159	Autres	n	113	171	114	134	85	87	107	88	89	149	146	
160	Total	n	1 199	1 286	1 256	1 509	1 582	1 642	1 751	1 925	2 016	2 122	2 296	
161	Sciences de la santé	n	571	586	612	845	909	965	1 004	1 095	1 201	1 275	1 265	
162	Sciences pures	n											3	
163	Sciences appliquées	n	3	12	5	14	14	13	18	20	28	27	24	
164	Arts	n	85	69	88	90	87	92	99	120	91	56	47	
165	Lettres	n												
166	Sciences humaines	n	30	30	36	38	22	12	7	24	54	40	41	
167	Éducation	n	26	28	16	13	68	43	25	62	74	97	266	
168	Droit	n												
169	Administration	n	331	339	340	327	355	392	434	464	441	430	436	
170	Autres	n	153	222	159	182	127	125	164	140	127	197	214	

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
2e cycle - Maîtrise		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
171	Hommes	n	79	82	71	80	63	85	89	125	142	141	117
172	Sciences de la santé	n	2	2	3	2						1	2
173	Sciences pures	n	8	6	9	10	8	6	7	11	15	12	11
174	Sciences appliquées	n	32	41	38	34	25	37	44	54	63	59	40
175	Arts	n					1	1	1	10	20	21	14
176	Lettres	n											
177	Sciences humaines	n	8	5	4	3	9	12	17	22	24	18	17
178	Éducation	n		4	5	7	5	4	3	3	6	5	6
179	Droit	n											
180	Administration	n	29	24	12	24	14	23	13	20	11	21	24
181	Autres	n					1	2	4	5	3	4	3
182	Femmes	n	99	97	114	141	116	146	164	170	169	173	186
183	Sciences de la santé	n	6	5	11	7	8	6	6	10	11	18	10
184	Sciences pures	n	15	7	10	14	14	10	10	9	10	15	17
185	Sciences appliquées	n	8	10	9	9	9	9	14	19	26	33	24
186	Arts	n			9	34	28	35	37	51	51	42	57
187	Lettres	n											
188	Sciences humaines	n	37	38	38	39	34	47	62	56	56	48	49
189	Éducation	n	3	23	19	17	10	16	19	14	8	7	12
190	Droit	n											
191	Administration	n	30	14	18	21	13	23	16	11	6	8	16
192	Autres	n									1	2	1
193	Total	n	178	179	185	221	179	231	253	295	311	314	303
194	Sciences de la santé	n	8	7	14	9	8	6	6	10	11	19	12
195	Sciences pures	n	23	13	19	24	22	16	17	20	25	27	28
196	Sciences appliquées	n	40	51	47	43	34	46	58	73	89	92	64
197	Arts	n			9	34	29	36	38	61	71	63	71
198	Lettres	n											
199	Sciences humaines	n	45	43	42	42	43	59	79	78	80	66	66
200	Éducation	n	3	27	24	24	15	20	22	17	14	12	18
201	Droit	n											
202	Administration	n	59	38	30	45	27	46	29	31	17	29	40
203	Autres	n					1	2	4	5	4	6	4

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Doctorat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
237	Hommes	n	34	28	29	25	25	27	35	33	39	47	59
238	Sciences de la santé	n	2	1			1	1	1			1	1
239	Sciences pures	n							1				
240	Sciences appliquées	n						1	5	9	17	21	26
241	Arts	n										1	2
242	Lettres	n											
243	Sciences humaines	n							1	1	2	1	3
244	Éducation	n							1	1	2	1	1
245	Droit	n											
246	Administration	n											
247	Autres	n	32	27	29	25	24	25	26	22	18	22	26
248	Femmes	n	14	19	24	23	30	30	38	37	34	38	38
249	Sciences de la santé	n	1	2	5	3	7	9	9	8	6	8	5
250	Sciences pures	n											1
251	Sciences appliquées	n							1	3	4	7	6
252	Arts	n											3
253	Lettres	n											
254	Sciences humaines	n							1	2	2	4	6
255	Éducation	n							1		2	2	3
256	Droit	n											
257	Administration	n											
258	Autres	n	13	17	19	20	23	21	26	24	20	17	14
259	Total	n	48	47	53	48	55	57	73	70	73	85	97
260	Sciences de la santé	n	3	3	5	3	8	10	10	8	6	9	6
261	Sciences pures	n							1				1
262	Sciences appliquées	n						1	6	12	21	28	32
263	Arts	n										1	5
264	Lettres	n											
265	Sciences humaines	n							2	3	4	5	9
266	Éducation	n							2	1	4	3	4
267	Droit	n											
268	Administration	n											
269	Autres	n	45	44	48	45	47	46	52	46	38	39	40

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
3e cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
270	Hommes	n	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0
271	Sciences de la santé	n											
272	Sciences pures	n											
273	Sciences appliquées	n											
274	Arts	n											
275	Lettres	n											
276	Sciences humaines	n											
277	Éducation	n											
278	Droit	n											
279	Administration	n											
280	Autres	n	1	2	1	3	4						
281	Femmes	n	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
282	Sciences de la santé	n											
283	Sciences pures	n											
284	Sciences appliquées	n											
285	Arts	n											
286	Lettres	n											
287	Sciences humaines	n											
288	Éducation	n											
289	Droit	n											
290	Administration	n											
291	Autres	n				2	2						
292	Total	n	1	2	1	5	6	0	0	0	0	0	0
293	Sciences de la santé	n											
294	Sciences pures	n											
295	Sciences appliquées	n											
296	Arts	n											
297	Lettres	n											
298	Sciences humaines	n											
299	Éducation	n											
300	Droit	n											
301	Administration	n											
302	Autres	n	1	2	1	5	6						

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
303	Hommes	n	486	446	398	448	410	489	513	567	585	604	603	
304	Sciences de la santé	n	8	8	5	13	9	13	11	19	16	28	47	
305	Sciences pures	n	8	6	9	10	8	6	8	11	15	12	11	
306	Sciences appliquées	n	101	98	80	78	73	88	112	127	142	143	111	
307	Arts	n	33	30	58	90	95	123	150	166	180	191	179	
308	Lettres	n												
309	Sciences humaines	n	115	105	71	58	49	69	67	60	64	60	57	
310	Éducation	n	88	91	72	85	71	83	76	77	75	71	89	
311	Droit	n												
312	Administration	n	101	79	72	86	80	80	59	80	72	72	65	
313	Autres	n	32	29	31	28	25	27	30	27	21	27	44	
314	Femmes	n	950	939	963	1 025	991	1 121	1 093	1 114	1 075	1 158	1 270	
315	Sciences de la santé	n	108	133	134	158	156	182	160	193	236	311	382	
316	Sciences pures	n	15	7	10	14	14	10	10	9	10	15	18	
317	Sciences appliquées	n	16	20	18	21	22	21	26	31	39	51	43	
318	Arts	n	7	12	44	77	70	96	114	152	151	141	152	
319	Lettres	n												
320	Sciences humaines	n	358	359	372	341	299	356	335	329	300	286	267	
321	Éducation	n	313	290	250	268	272	270	275	245	206	225	236	
322	Droit	n												
323	Administration	n	120	97	106	118	135	165	145	130	110	108	78	
324	Autres	n	13	21	29	28	23	21	28	25	23	21	94	
325	Total	n	1 436	1 385	1 361	1 473	1 401	1 610	1 606	1 681	1 660	1 762	1 873	
326	Sciences de la santé	n	116	141	139	171	165	195	171	212	252	339	429	
327	Sciences pures	n	23	13	19	24	22	16	18	20	25	27	29	
328	Sciences appliquées	n	117	118	98	99	95	109	138	158	181	194	154	
329	Arts	n	40	42	102	167	165	219	264	318	331	332	331	
330	Lettres	n												
331	Sciences humaines	n	473	464	443	399	348	425	402	389	364	346	324	
332	Éducation	n	401	381	322	353	343	353	351	322	281	296	325	
333	Droit	n												
334	Administration	n	221	176	178	204	215	245	204	210	182	180	143	
335	Autres	n	45	50	60	56	48	48	58	52	44	48	138	

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
336	Hommes	n	307	298	258	343	366	375	447	464	482	469	514	
337	Sciences de la santé	n	87	89	92	144	139	171	176	201	213	212	210	
338	Sciences pures	n											3	
339	Sciences appliquées	n	3	9	4	8	7	12	11	11	17	13	25	
340	Arts	n	10	5	7	10	6	20	25	36	31	21	26	
341	Lettres	n												
342	Sciences humaines	n	8	3	7	10	5	4	2	4	17	12	10	
343	Éducation	n	5	3	2	6	10	3	1	6	7	5	16	
344	Droit	n												
345	Administration	n	142	132	97	105	128	120	161	145	145	151	144	
346	Autres	n	52	57	49	60	71	45	71	61	52	55	80	
347	Femmes	n	1 211	1 269	1 221	1 467	1 549	1 524	1 603	1 729	1 896	1 987	2 184	
348	Sciences de la santé	n	484	506	560	769	825	873	919	984	1 070	1 150	1 157	
349	Sciences pures	n												
350	Sciences appliquées	n	2	6	2	11	10	12	11	19	24	20	15	
351	Arts	n	181	174	159	152	161	121	153	161	163	136	145	
352	Lettres	n												
353	Sciences humaines	n	22	27	29	28	17	8	5	20	37	28	31	
354	Éducation	n	21	26	17	16	82	69	40	85	100	109	272	
355	Droit	n												
356	Administration	n	361	347	323	321	307	334	355	365	396	385	406	
357	Autres	n	140	183	131	170	147	107	120	95	106	159	158	
358	Total	n	1 518	1 567	1 479	1 810	1 915	1 899	2 050	2 193	2 378	2 456	2 698	
359	Sciences de la santé	n	571	595	652	913	964	1 044	1 095	1 185	1 283	1 362	1 367	
360	Sciences pures	n											3	
361	Sciences appliquées	n	5	15	6	19	17	24	22	30	41	33	40	
362	Arts	n	191	179	166	162	167	141	178	197	194	157	171	
363	Lettres	n												
364	Sciences humaines	n	30	30	36	38	22	12	7	24	54	40	41	
365	Éducation	n	26	29	19	22	92	72	41	91	107	114	288	
366	Droit	n												
367	Administration	n	503	479	420	426	435	454	516	510	541	536	550	
368	Autres	n	192	240	180	230	218	152	191	156	158	214	238	

Nom de l'établissement :

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
465 Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	102	108	107	115	
466 Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							9	9	8	8	
467 Professeurs	n								54	56	57	64	
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											0	
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n										3	4	
470 Gérance	n											0	
471 Personnel professionnel	n								15	18	14	14	
472 Personnel technique	n								19	21	21	21	
473 Personnel de bureau	n								1			0	
474 Personnel de métiers et services	n								4	4	4	4	
475 Personnel périphérique de soutien	n				0								
476 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	139	142	154	175		
477 Direction	n								4	6	9	12	
478 Professeurs	n								46	45	50	51	
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											0	
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											0	
481 Gérance	n											0	
482 Personnel professionnel	n								33	34	35	44	
483 Personnel technique	n								17	22	20	23	
484 Personnel de bureau	n								38	34	39	44	
485 Personnel de métiers et services	n								1	1	1	1	
486 Personnel périphérique de soutien	n												
487 Total	n	0	0	0	0	0	0	241	250	261	290		
488 Direction	n								13	15	17	20	
489 Professeurs	n								100	101	107	115	
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											0	
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n										3	4	
492 Gérance	n											0	
493 Personnel professionnel	n								48	52	49	58	
494 Personnel technique	n								36	43	41	44	
495 Personnel de bureau	n								39	34	39	44	
496 Personnel de métiers et services	n								5	5	5	5	
497 Personnel périphérique de soutien	n												

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
498	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	114	103	84	77
499	Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							2	1	2	1
500	Professeurs	n								12	14	11	11
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n								10	15	8	8
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n								42	31	24	17
503	Gérance	n											
504	Personnel professionnel	n								24	23	18	16
505	Personnel technique	n								10	7	10	10
506	Personnel de bureau	n								5	2	1	3
507	Personnel de métiers et services	n								1	1	1	2
508	Personnel périphérique de soutien	n	8	9	9	9							
509	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	125	125	118	129
510	Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							1	1	1	0
511	Professeurs	n								15	15	11	22
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n								7	8	6	6
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n								34	33	34	34
514	Gérance	n											
515	Personnel professionnel	n								26	29	22	25
516	Personnel technique	n								10	7	11	10
517	Personnel de bureau	n								17	20	18	17
518	Personnel de métiers et services	n											0
519	Personnel périphérique de soutien	n	15	12	15	15							
520	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	239	228	202	206
521	Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							3	2	3	1
522	Professeurs	n								27	29	22	33
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n								17	23	14	14
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n								76	64	58	51
525	Gérance	n											
526	Personnel professionnel	n								50	52	40	41
527	Personnel technique	n								20	14	21	20
528	Personnel de bureau	n								22	22	19	20
529	Personnel de métiers et services	n								1	1	1	2
530	Personnel périphérique de soutien	n	23	21	24	24							

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
531	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	152	201	210	265
532	Hommes	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							83	95	97	121
533	Femmes	n								69	106	113	144

Nom de l'établissement :										Date :										
I. Éléments d'information										II. Observations			III. Remarques							
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT																				
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)																				
Fonds de fonctionnement										Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits																				
534	Subventions									k\$	0	0	0	0	0	0	0	41 455	48 169	53 256
535	Subvention du MES (515)									k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.						40 473	46 776	52 802	
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)									k\$							69	126	(826)	
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)									k\$							723	899	985	
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)									k\$							191	366,89	294	
539	Produits provenant des étudiants									k\$	0	0	0	0	0	0	0	8 621	9 424	10 373
540	Droits de scolarité (401)									k\$							4 885	5 291	5 772	
541	Montants forfaitaires réglementés et dérogés des étudiants étrangers (402)									k\$							745	798	853	
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)									k\$							12	21	146	
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)									k\$							60	66	24	
544	Cotisations des étudiants (455)									k\$							501	562	604	
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)									k\$							2 067	2 343	2 650	
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)									k\$							352	343	324	
547	Autres produits									k\$	0	0	0	0	0	0	0	1 781	1 670	1 907
548	Intérêts et dividendes (435)									k\$							37	90	135	
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)									k\$							0	0	0	
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)									k\$							0	0	0	
551	Produits provenant d'une fondation (446)									k\$							71	79	83	
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)									k\$							168	89	122	
553	Gains sur vente de placement (526)									k\$							0	0	0	
554	Recouvrement des coûts indirects (465)									k\$							854	517	434	
555	Ventes externes incluant la formation continue (460)									k\$							651	895	1 133	
556	Autres produits (466, 470)									k\$							0	0	0	
557	Total des produits									k\$	0	0	0	0	0	0	0	51 857	59 263	65 537
B. Charges																				
558	Masse salariale									k\$	0	0	0	0	0	0	0	33 778	36 391	39 261
559	Direction									k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.						2 257	2 620	2 744	
560	Gérance									k\$							0	0	0	
561	Enseignants-chercheurs									k\$							15 201	15 572	16 739	
562	Chargés de cours									k\$							4 872	5 183	5 474	
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche									k\$							1 706	2 255	2 368	
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche									k\$							178	174	188	
565	Personnel professionnel non enseignant									k\$							4 641	5 101	5 747	
566	Personnel de soutien technique									k\$							2 457	2 778	3 163	
567	Personnel de soutien de bureau									k\$							2 188	2 426	2 480	
568	Personnel de métier et ouvrier									k\$							278	280	357	
569	Avantages sociaux (700)									k\$							6 629	7 458	8 102	
570	Autres charges									k\$	0	0	0	0	0	0	0	10 164	11 650	13 405
571	Avantages sociaux futurs (704)									k\$							(572)	373	829	
572	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)									k\$							231	150	380	
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)									k\$							47	54	26	
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)									k\$							7	45	36	
575	Formation et perfectionnement (710)									k\$							170	193	172	
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)									k\$							1 572	1 588	1 556	
577	Bourses (735)									k\$							718	343	617	
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)									k\$							813	980	1 558	
579	Fournitures et matériel (745)									k\$							1 461	1 754	1 810	
580	Coûts des marchandises vendues (755)									k\$							316	332	35	

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$							3 162	3 433	3 910
582	Volumes et périodiques (750)	k\$							305	305	185
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$							912	911	1 013
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$							845	940	1 017
585	Location-exploitation (830)	k\$							0	0	0
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$							0	0	0
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$							0	0	0
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$							0	0	0
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$							183	161	163
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$							0	0	0
591	Autres charges (860, 870)	k\$							(7)	89	99
592	Virements interfonctions (877)	k\$							0	0	
593	Ventes internes (878)	k\$							0	0	0
594	Gains et pertes latents (879)	k\$							0	0	0
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	50 572	55 500	60 768
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$							0	0	
597	Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	50 572	55 500	60 768
598	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	1 285	3 763	4 768

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 6 de 8
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												III. Remarques
		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits												
599	Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	8 980	9 001	9 733
600	Subvention du Ministère (515)	k\$								1 018	1 495	1 602
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$								2 921	2 198	2 462
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$								3 382	3 729	4 833
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$								1 659	1 579	837
604	Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	3 128	2 619	960
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$								0	0	0
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$								0	0	0
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$								0	0	0
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$								625	942	745
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$								2 330	1 632	187
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$								0	0	0
611	Ventes externes (460)	k\$								173	44	28
612	Autres produits (466, 470)	k\$								0	0	0
613	Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	12 108	11 620	10 693
B. Charges												
614	Masses salariales	k\$	0	0	0	0	0	0	0	3 418	2 972	3 748
615	Direction	k\$								81	47	48
616	Gérance	k\$								0	0	0
617	Enseignants-chercheurs	k\$								764	469	905
618	Chargés de cours	k\$								2	0	0
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$								1 350	1 450	1 610
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$								303	296	370
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$								18	44	116
622	Personnel de soutien technique	k\$								727	646	629
623	Personnel de soutien de bureau	k\$								173	20	71
624	Personnel de métier et ouvrier	k\$								0	0	0
625	Avantages sociaux	k\$								788	703	876
626	Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	9 713	8 871	8 798
627	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$								(10)	0	8
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$								0	0	0
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$								578	736	621
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$								7	20	13
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$								482	664	764
632	Bourses (735)	k\$								2 784	3 456	3 322
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$								2 658	1 941	2 350
634	Fournitures et matériel (745)	k\$								725	446	454
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$								0	0	0
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$								1 466	1 036	723
637	Volumes et périodiques (750)	k\$								7	5	10
638	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$								140	15	69
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$								22	33	29
640	Location exploitation (830)	k\$								0	0	0
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$								854	517	434
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$								0	0	0
643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$								0	0	0
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$								0	0	0
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$								0	0	0

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$							0	0	0
647	Autres charges (860, 870)	k\$							0	0	0
648	Virements interfonctions (877)	k\$							0	0	0
649	Ventes internes (878)	k\$							0	0	0
650	Gains et pertes latents (879)	k\$							0	0	0
651	Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	13 919	12 546	13 422
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$							0	0	0
653	Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	13 919	12 546	13 422
654	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	(1 811)	(926)	(2 729)

Nom de l'établissement :												Date :
I. Éléments d'information												Page 8 de 8
II. Observations												III. Remarques
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
685 Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	8 106	10 309	11 667
686 Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	Historique obtenu l'année dernière								0	0	561
687 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	Historique obtenu l'année dernière								11	932	56
688 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	Historique obtenu l'année dernière								2 961	3 295	3 981
689 Chaires de recherche du Canada	k\$	Historique obtenu l'année dernière								700	720	840
690 Organismes subventionnaires canadiens	k\$	Historique obtenu l'année dernière								1 965	2 343	3 103
691 Gouvernement du Canada	k\$	Historique obtenu l'année dernière								296	232	38
692 Subventions de recherche du Québec	k\$	Historique obtenu l'année dernière								1 970	1 703	1 785
693 Fonds de recherche du Québec	k\$	Historique obtenu l'année dernière								1 124	939	1 072
694 Gouvernement du Québec	k\$	Historique obtenu l'année dernière								846	764	713
695 Financement institutionnel	k\$	Historique obtenu l'année dernière								609	696	940
696 Autres sources	k\$	Historique obtenu l'année dernière								2 555	3 683	4 344
697 Contrats	k\$	Historique obtenu l'année dernière								0	139	122
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
698 Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	8 106	10 309	11 667
699 Sciences de la santé	k\$	Historique obtenu l'année dernière								132	234	120
700 Sciences pures	k\$	Historique obtenu l'année dernière								2 256	3 979	2 962
701 Sciences appliquées	k\$	Historique obtenu l'année dernière								4 472	4 760	6 523
702 Arts	k\$	Historique obtenu l'année dernière								41	59	64
703 Lettres	k\$	Historique obtenu l'année dernière								11	24	54
704 Sciences humaines	k\$	Historique obtenu l'année dernière								350	439	877
705 Éducation	k\$	Historique obtenu l'année dernière								180	291	449
706 Droit	k\$	Historique obtenu l'année dernière										
707 Administration	k\$	Historique obtenu l'année dernière								330	186	124
708 Autres	k\$	Historique obtenu l'année dernière								334	337	494

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)													
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
709	Professeurs-chercheurs financés	%	Historique obtenu l'année dernière									50,0	51,9	49,3	
710	Sciences de la santé	%										23,5	17,6	20	
711	Sciences pures	%										100,0	100,0	90	
712	Sciences appliquées	%										65,6	64,5	60,6	
713	Arts	%										50,0	57,1	57,1	
714	Lettres	%										50,0	100,0	33,3	
715	Sciences humaines	%										34,4	40,6	40,5	
716	Éducation	%										65,0	77,8	52,2	
717	Droit	%													
718	Administration	%										25,0	8,3	46,2	
719	Autres	%										100,0	100,0	100	
		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)													
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	Historique obtenu l'année dernière									26 742	49 368	44 734	
721	Sciences de la santé	\$										35 348	92 109	23 947	
722	Sciences pures	\$										187 469	377 453	370 852	
723	Sciences appliquées	\$										99 123	122 125	193 748	
724	Arts	\$										12 500	15 250	8 657	
725	Lettres	\$										10 957	11 818	53 882	
726	Sciences humaines	\$										25 000	18 607	34 652	
727	Éducation	\$										10 338	15 000	14 396	
728	Droit	\$													
729	Administration	\$										8 150	186 333	12 500	
730	Autres	\$										167 168	168 342	247 163	

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Formation des infirmières praticiennes
spécialisées et des infirmiers praticiens
spécialisés (IPS)

Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Annie Perron
Unité responsable du programme:	UER en Sciences de la Santé
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	28 septembre 2020

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	0 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours	232 800 \$
Total des revenus:	(A) 232 800 \$

Dépenses admissibles	
➤ 2.1.10.1 - Bonification du financement de la formation	170 373 \$
➤ 2.1.10.2 – Développement de nouvelles spécialités	0 \$
➤ 2.1.10.3 – Coordination des stages	22 125 \$
➤ 2.1.10.4 – Encadrement clinique des stagiaires IPS	58 472 \$
➤	\$
➤	\$
Total des dépenses admissibles :	(B) 250 970 \$
SOLDE (A – B)	(C) 0 \$

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsable:	Annie Perron 2020.09.30 10:32:24 -04'00'
Signature	Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Programmes de médecine en
région : S/O

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Violences à caractère sexuel

Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Sylvie Bouillon
Unité responsable du programme:	Secrétariat Général
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	16 septembre 2020

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	30 192 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours	53 900 \$
Total des revenus: (A)	84 092 \$

Dépenses admissibles	
	17 637 \$
➤ Mise sur pied et frais pour le bureau indépendant d'accueil et d'enquête	2 441 \$
➤ Campagne de sensibilisation	8 844 \$
➤ Honoraires des travailleuses sociales	2 198 \$
➤ Gestion des plaintes	\$
➤	\$
Total des dépenses admissibles : (B)	31 120 \$
SOLDE (A - B) (C)	52 972 \$

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsable: Sylvie Bouillon	Signature numérique de Sylvie Bouillon Date: 2020.09.29 11:12:22 -04'00'
Signature	Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Nom d'utilisateur :	SylvieBouillon
Adresse courriel :	sylvie.bouillon@uqat.ca

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement

Reddition de comptes

Cette reddition de comptes est exigée en vertu de l'article 12 de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après « la Loi »).

Ce formulaire de reddition de comptes couvre la période s'étalant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Au même titre que les établissements d'enseignement, le Ministère est assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et doit veiller à la confidentialité des renseignements qui lui sont transmis, dans les limites permises par la Loi. Les renseignements reçus dans le cadre de cette reddition de comptes seront traités conformément à la Loi.

Veillez sélectionner votre établissement :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
--	---

Bloc 1 : Comité permanent

Quels sont les groupes représentés au sein du comité permanent de votre établissement?

Membres	Nombre prévu dans la politique	Nombre réel en date du 31 août
Communauté étudiante :	3	3
Personnel dirigeant :	3	3
Personnel enseignant :	2	2
Ressources spécialisées :	0	0
Autres groupes représentant les membres du personnel :	2	2
Sièges réservés pour les personnes victimes :	0	0
Sièges réservés pour les groupes les plus vulnérables :	0	0

Autres groupes représentés au sein du comité permanent de votre établissement :

Total :	10	10
----------------	-----------	-----------

Bloc 2 : Révision de la politique

Est-ce que la politique de votre établissement a été mise à jour entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Non
--	-----

Bloc 3 : Visibilité et accessibilité de la politique

L'article 10 de la Loi stipule que chaque établissement d'enseignement visé doit s'assurer que sa politique est facilement accessible et portée à la connaissance de chaque étudiant au moment de son admission et au début de chaque session.

En date du 31 août 2020, quels sont les moyens mis en place pour assurer la visibilité et l'accessibilité de la politique dans votre établissement?

- Création d'affiche et d'encarts;
- Politique disponible sur le site web;
- Politique disponible sur le symbiose étudiants et employés (intranet);
- Formation obligatoire à l'embauche des nouveaux employés;
- Campagne de promotion auprès de tous les étudiants et employés pour faire connaître la nouvelle politique et les services du Guichet unique d'accueil et de références sur les violences à caractère sexuel;

Bloc 4 : Personne responsable de l'application de la politique institutionnelle

Identifier la personne responsable de l'application de la politique institutionnelle de votre établissement :

Nom :	Sylvie Bouillon	
Fonction :	Secrétaire générale	
Numéro de téléphone :	819-762-0971	Poste : 2265
Adresse courriel :	sylvie.bouillon@uqat.ca	

Bloc 5 : Mesures de prévention et de sensibilisation et formations mises en œuvre

Avez-vous mis en place des mesures de prévention et de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Oui
Avez-vous mis en place des activités de formation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Oui
Parmi l'ensemble des étudiantes et étudiants visés par une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020, à combien estimez-vous la proportion d'entre eux à l'avoir complétée?	0 à 25%
Parmi l'ensemble des dirigeants, des membres du personnel, des représentants de leurs associations et syndicats respectifs et des représentants des associations étudiantes, à combien estimez-vous la proportion d'entre eux à avoir complété une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	50 à 75%

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de formation
Format	Formation en ligne
Durée :	45 minutes environs
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Oui

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de sensibilisation
Format	Autre
Précisez :	Envoie de courriel promotionnel
Durée :	
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de sensibilisation
Format	Dépliants ou autre matériel de sensibilisation
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	500 à 1000 personnes
Évaluation	Non

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de sensibilisation
Format	Autre
Précisez :	Distribution d'auto-collant aide-mémoire (post-it) aux personnes présentes sur le campus (employés et étudiants)
Durée :	Quelques moments ciblés

Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none">• Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	500 à 1000 personnes
Évaluation	Non

Bloc 6 : Mesures de sécurité mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de sécurité dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Non
--	-----

Bloc 7 : Plaintes et signalements reçus

Nombre de plaintes et de signalements déposées par des membres du personnel ou de la communauté étudiante entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 et leur délai de traitement ainsi que les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées.

a) Signalements

Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel reçus :	0
Délai moyen pour le suivi donné aux personnes ayant effectué un signalement, avec ou sans plainte (jours) :	
Délai minimal (jours) :	
Délai maximal (jours) :	
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de suivi a excédé 7 jours :	
Nombre de signalements ayant mené à des actions ou des interventions :	
Veillez cocher la nature des actions ou des interventions appliquées à la suite des signalements reçus.	

b) Plaintes

Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel reçues :	0
Délai de traitement moyen d'une plainte (jours) :	
Délai minimal (jours) :	
Délai maximal (jours) :	
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de traitement a excédé 90 jours :	
Nombre de plaintes non recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	
Nombre de plaintes recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	
Nombre de plaintes jugées non fondées :	
Nombre de plaintes jugées fondées :	
Nombre de plaintes ayant mené à une sanction :	
Veillez cocher la nature des sanctions qui ont été appliquées à la suite des plaintes. Veillez compléter la liste en précisant les autres actions absentes.	

C) Code de conduite

Nombre de situations traitées en vertu du code de conduite de votre établissement :	0
---	---

Bloc 8 : Mise en œuvre de la politique (facultatif)

Est-ce que votre établissement a fait face à des difficultés particulières dans la mise en œuvre de sa politique pendant la dernière année?	Oui
---	-----

Ces difficultés étaient de quel ordre?
<ul style="list-style-type: none">- Chamboulement et interruption des activités du comité en raison de la pandémie- Mise sur pause des plans d'action et de communication en raison de la pandémie- Délais serré dans les exigences ministérielles- Mouvements de main d'oeuvre dans l'équipe en charge du dossier qui a retardé le processus

Bloc 9 : Renseignements supplémentaires (facultatif)

Renseignements supplémentaires :

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Historique

Le 20 décembre 2018, le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) adoptait la *Politique visant à prévenir et traiter les violences à caractère sexuel*. L'UQAT a reçu une forte adhésion aux actions menées par le ministère dans la lutte aux violences à caractère sexuel. Appuyé par les quatre syndicats, l'Association étudiante (AGEUQAT), les membres de la direction et les membres de la Régie des cadres, l'établissement a élaboré une politique exclusive pour prévenir et traiter les violences à caractère sexuel incluant le code de conduite.

La politique s'adresse à l'ensemble de la communauté (membres du personnel, étudiants, fournisseurs, membres du CA, bénévoles, etc.). Comme la loi exige que la dénonciation soit faite dans un lieu centralisé, un comité institutionnel s'est constitué. Ce dernier est responsable des mesures de prévention ainsi que d'un guichet d'accueil et de référence sur les violences à caractère sexuel. Les plaintes y sont déposées et la confidentialité y est assurée.

Plaintes et signalements reçus

Au cours de la dernière année, le guichet d'accueil n'a reçu aucune plainte ou signalement, employé(e)s ou étudiant(e)s confondu(e)s.

Plan d'action

Sur le plan financier, une somme de 31 120 \$ fut dépensée pour l'année 2019-2020. Cette somme a permis de mettre en place le guichet d'accueil et d'enquête sur les violences à caractère sexuel, de réaliser une campagne de sensibilisation et de formation auprès des employés et des étudiants, et de rendre disponibles des services de soutien psychosocial aux personnes concernées.

Voici un peu plus de détail sur les principaux éléments:

- Guichet d'accueil : La mise en place d'un guichet d'accueil et d'accompagnement fut confiée à l'externe pour assurer la confidentialité. Le guichet a un rôle d'accompagnement des victimes (gestion de crise) et de référence auprès d'organismes spécialisés. Il est un lieu d'accueil, d'accompagnement, autant pour les victimes que pour les témoins qui veulent bien accompagner une victime. Il sert également à informer la victime sur la procédure de dépôt de plainte, et le traitement selon ce que prévoit la politique.

- Formation et activités de sensibilisation aux étudiants et aux employés :
 - Une formation « Ensemble pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel », en français et en anglais (selon la préférence des personnes formées) fut lancée au début février 2020. De plus, des tournées de sensibilisation furent effectuées par les membres du comité. Voici les pourcentages des personnes ayant suivi la formation:
 - Au niveau des employés (moyenne de 53 %):
 - Professeurs : 72 %
 - Chargés de cours : 30 %
 - Personnel de soutien : 75 %
 - Professionnels : 68 %
 - Cadres : 87 %
 - Et en ce qui concerne les étudiants : 17 %
 - Une autre formation fut donnée par BCH à la nouvelle travailleuse sociale du centre de Montréal.
- Formation des membres du comité :
 - En décembre 2019, Mme De Champlain du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (Cavac) a présenté les services offerts aux membres du comité, incluant le service de deux intervenantes autochtones.
 - Un membre du comité a également assisté au « Rendez-vous national » à Shawinigan où des spécialistes ont fait des présentations sur différentes thématiques en lien avec la violence à caractère sexuel.
- Plan de communication : Il prévoit des mesures des témoignages, ambassadeurs pour créer un climat positif.

Malheureusement, plusieurs éléments du plan d'action et du plan de communication élaborés n'ont pas pu être réalisés en raison de la pandémie reliée à la COVID-19. Cependant, soyez assuré que le service de guichet d'accueil a toujours été disponible afin de répondre aux interrogations, plaintes ou signalements qui se sont ou auraient pu se présenter.

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Pôles régionaux

Rapport financier

Renseignements d'identification

Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Vincent Rousson
Unité responsable du programme:	Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	16 septembre 2020

Revenus

Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :		75 000 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours		150 000 \$
Total des revenus:	(A)	225 000 \$

Dépenses admissibles

>		\$
>		\$
>		\$
>		\$
>		\$
>		\$
Total des dépenses admissibles :	(B)	\$
SOLDE (A - B)	(C)	225 000,00 \$

Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.

Responsable:



Signature

2 octobre 2020

Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport financier

Renseignements d'identification

Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Vincent Rousson
Unité responsable du programme:	Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création.
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	16 septembre 2020

Revenus

Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :		443 506 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours		300 000 \$
Total des revenus:	(A)	743 506 \$

Dépenses admissibles

> Salaire – personnel professionnel		42 475,00 \$
> Transfert de subvention au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue		50 000,00 \$
>		\$
>		\$
>		\$
>		\$
Total des dépenses admissibles :	(B)	92 475,00 \$
SOLDE (A - B)	(C)	651 031,00 \$

Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.

Responsable:



Signature

2 octobre 2020

Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Pôle formation en création
et arts numériques : S/O

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Reconnaissance des acquis
et compétences
à l'enseignement universitaire

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rapport annuel 2019-2020 sur l'utilisation de la subvention versée

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Description des activités réalisées en 2019-2020

1

Les travaux de plusieurs comités se poursuivent. Notamment avec le GRAC (Groupe de réflexion et d'action sur la RAC) ainsi que différentes tables regroupant les conseillers en RAC des différentes constituantes de l'UQ, mais également des représentants de l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke.

Plusieurs outils informatiques facilitant le processus en reconnaissance des acquis sont maintenant opérationnels. Ces outils permettent d'offrir un service plus uniforme et rapide notamment au niveau des ententes DEC-BAC et des passerelles. Bien sûr, le développement se poursuit afin d'augmenter la banque de cours pouvant y être « stocké » et accélérer le traitement des demandes. De plus, nous sommes maintenant en mesure d'obtenir des statistiques plus exactes, mais pour l'an prochain elles seront encore plus réalistes. Toutefois, nous devons travailler notre système afin d'être en mesure de distinguer une reconnaissance d'acquis accordée dans le volet scolaire ou une reconnaissance des acquis accordée dans le volet expérience. Ce travail nécessite une collaboration de la part de trois constituantes soit l'UQO-l'UQAR et l'UQAT considérant que nous avons le même système pour nos données étudiantes.

Pour poursuivre, dès le début de l'année 19-20 le plan de développement a été modifié et mis en place. Pour ce faire, nous avons effectué une nouvelle tournée auprès de toutes les personnes impliquées dans le processus de reconnaissance des acquis à l'UQAT (techniciennes dans les modules et directeurs de module, etc.) pour comprendre les besoins et les difficultés. Les principaux constats étaient les suivants :

- Comprendre les rôles et responsabilités de chacun à toutes les étapes d'une demande de reconnaissance des acquis
- Distinguer les différents types de reconnaissances d'acquis (transfert, substitution, exemption, intégration)
- Centraliser le service de reconnaissance des acquis

Des procéduriers ont été développés et nous avons offert, avec l'aide du siège social, de la formation afin d'uniformiser la compréhension des différentes possibilités de reconnaissance d'acquis.


Le service de reconnaissance des acquis est maintenant centralisé au bureau du registraire. Les demandes ne sont plus reçues par les différents modules, mais bien par la conseillère RAC qui assure un accompagnement et un support constant auprès des étudiants qui font ces demandes. Cette façon de procéder optimise le travail puisque la conseillère s'assure que les dossiers sont complets lorsqu'ils sont envoyés pour analyse dans les différents modules. Les motifs

d'acceptation ou de refus sont également consignés afin que le bureau du registraire puisse justifier les décisions.

Finalement, une bibliothèque sécurisée de fichiers partagés a été développée. Nous pouvons ainsi consulter les demandes antérieures et les nouvelles demandes, voir les décisions rendues pour tous les dossiers étudiants et disposer de données pour générer des statistiques.



Suivi des solutions aux obstacles de l'année 18-19


2

 = Réalisé en 19-20

Le formulaire de type portfolio électronique



Obstacles	solutions
1. Paliers de communication trop nombreux 	Toutes les demandes seront déposées directement au bureau du registraire. Nous nous assurerons de la conformité des documents, du respect des règlements et nous verrons à ce que les dossiers soient complets avant de les acheminer aux différents modules.
2. Manque de précision dans le processus et les étapes 	Présentation du plan de développement et formation au personnel concerné par la RAC

<p>3. Manque de support pour les étudiants concernés par la RAC</p> 	<p>Soutenir l'étudiant dans la préparation de son dossier et assurer un suivi (conseillère RAC)</p>
<p>4. Peu de spécialiste de contenu (à poursuivre)</p>	<p>Embauche –</p>
<p>5. Manque d'outils pour la RAC extrascolaire (à poursuivre)</p>	<p>Développement d'un cahier diagnostic à remettre au spécialiste de contenu avant son analyse et élaboration d'un questionnaire d'auto-évaluation pour le candidat</p>
<p>6. Difficulté à offrir la formation manquante (à poursuivre)</p>	<p>Travailler en collaboration avec la formation continue pour développer et offrir la formation</p>
<p>7. Perte monétaire lié au processus actuel</p> <p>Les prix ont été ajustés en début d'année 20-21</p>	<p>En centralisant la réception des demandes, toutes les personnes ayant accès au service de RAC paieront les frais exigés. <u>Les demandes de reconnaissances d'acquis refusées n'étaient pas chargées aux étudiants.</u></p>

SUIVI DES DEMANDES RAC - OCT 2019 AU 15/9/2020

Type de demande:	Exemption		Intégration		Substitution		Transfert		TOTAL	
	Cours	Crédits	Cours	Crédits	Cours	Crédits	Cours	Crédits	Cours	Crédits
Provenance:										
Collégial québécois	403	1180							403	1180
Universitaire (incluant UQAT)	307	910	44	222	156	468	154	459	661	2059
Universitaire pays étranger	39	99	1	27					40	126
Entente	170	507							170	507
Passerelle	566	1693							566	1693
Extrascolaire	53	143							53	143
RAC automatique			31	744					31	744
TOTAL:	1538	4532	76	993	156	468	154	459	1924	6452

TOTAL DES DEMANDES RAC:	709
DEC-BAC-PASSERELLES:	90
AUTRES:	619

736 cours
2200
crédits

Renseignements importants:

Les statistiques sur les substitutions et les transferts ont débutées en Juillet 2020.

Demandes RAC refusées :

87 dossiers	137 cours	416 crédits
-------------	-----------	-------------

5

Utilisation de la subvention reçue pour 2019-2020

- Ressources dédiées à la RAC (conseillère et technicienne) 55 500 \$
- Autres ressources (support informatique et service des communications) 6 200 \$

Total des coûts directement liés à la RAC en 2019-2020 61 700 \$

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Plan d'action numérique en
éducation et en enseignement
supérieur

Règles budgétaires et calcul des subventions
de fonctionnement aux universités du Québec :

2.1.20. Allocations spécifiques dans le cadre du plan
d'action numérique

Rapport financier

Renseignements d'identification

Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Patrice Leblanc
Unité responsable du programme:	Décanat à la Gestion Académique
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	29 septembre 2020

Revenus

Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :		0 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours		153 500 \$
Total des revenus:	(A)	153 500 \$

Dépenses admissibles

> Formation continue du personnel		27 369 \$
> Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques		123 870 \$
> Acquisition et développement de ressources éducatives numériques		14 725 \$
> Soutien aux usagers		38 013 \$
> Renforcement de la sécurité de l'information		9 734 \$
>		\$
Total des dépenses admissibles :	(B)	213 710 \$
SOLDE (A - B)	(C)	0 \$

Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.

Responsable:

Patrice Leblanc
Signature

30 sept. 2020
Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Pr Réal Bergeron & Pr Bernard Harvey
Unité responsable du programme:	UER en Sciences de l'Éducation
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	10 septembre 2020

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	- \$
Subvention du MEES pour l'année en cours	295 000 \$
Total des revenus:	(A) 295 000 \$

Dépenses admissibles	
	31 469,09 \$
➤ Salaire de la chargée de projet	3 373,82 \$
➤ Frais de déplacements	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
Total des dépenses admissibles :	(B) 34 842,91 \$
SOLDE (A - B)	(C) 260 157,09 \$

Déclaration	
Nous déclarons que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsables:	
<i>Réal Bergeron</i> Signatures	<i>22 septembre 2020</i> Date
<i>Bernard Harvey</i>	<i>22 septembre 2020</i>

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pertinence du projet

Depuis quelques années, on observe la présence croissante de personnel enseignant non légalement qualifié dans nos écoles québécoises. De plus, les commissions scolaires interpellent les universités afin d'entrevoir avec elles comment pourraient être mis en œuvre des programmes permettant la conciliation travail-études pour la formation de leur personnel non qualifié. Ainsi, la formation de premier cycle du personnel non qualifié en enseignement constitue un besoin réel auquel ce projet vise à répondre par l'élaboration de deux parcours de formation différenciés entièrement médiatisés et facilitant la conciliation travail-études.

Le caractère innovateur du projet s'illustre, entre autres, par la mise en commun des ressources de plusieurs constituantes du réseau de l'Université du Québec au niveau des programmes, des dispositifs de formation, des expertises professorales, etc. En outre, les deux parcours de formation, soit les certificats en accompagnement à l'enseignement secondaire et primaire, ouvrent clairement la voie au cheminement du baccalauréat qui mène au brevet d'enseignement.

Objectifs poursuivis

L'objectif général du projet s'inscrit dans l'un des enjeux ciblés par le MEES, soit le développement de parcours différenciés de formation donnant accès à la profession enseignante.

Le projet présenté vise à élaborer, en collaboration avec nos partenaires du réseau (Université Téléq, UQAC, UQAM, UQAR, UQO et UQTR), un parcours différencié pour le secondaire (certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire) et à optimiser un autre parcours pour le primaire (certificat en accompagnement à l'enseignement primaire). Tous deux mettent à profit les technologies numériques, afin de donner accès au personnel enseignant non légalement qualifié à une formation en enseignement. Ces parcours de formation devront ultimement s'imbriquer dans les programmes de chaque université participante, dans la formation initiale (baccalauréat) au primaire et au secondaire menant au brevet d'enseignement. Une telle collaboration permet d'établir des arrimages, voire des passerelles, entre les programmes de formation, mais aussi entre les établissements universitaires.

Plus précisément, il est souhaité que soient médiatisés 12 cours à distance en mode asynchrone. Un montant de 40 000 \$ est disponible pour la médiatisation de chaque cours et sera versé à l'établissement qui s'engage à médiatiser celui-ci. Le montant a été fixé selon les modalités en vigueur à l'UQAT : il couvre l'ensemble des frais de conception, de réalisation, d'offre et de production du cours médiatisé, incluant les crédits associés à la tâche de la ressource enseignante, le matériel et les ressources technopédagogiques.

Budget

Le montant du budget de l'année 2019-2020 est de 295 000 \$. Voici un tableau qui présente les sommes dépensées jusqu'à maintenant dans le cadre du projet. Vous constaterez qu'il n'y a pas

de dépenses en lien avec les dégrèvements dans le tableau car les responsables et les partenaires prendront ceux-ci dans l'année 2020-2021. De plus, aucune dépense reliée à la médiatisation des cours n'est présentée dans le tableau ci-dessous car elles sont aussi prévues dans notre calendrier de travail pour l'année 2020-2021, tout comme les autres dépenses telles que la promotion du programme. Le salaire de la ressource professionnelle n'a pu être complètement utilisé, compte tenu que son embauche s'est fait plus tardivement que prévu.

Tableau des dépenses

Description des dépenses 2019-2020	Montant associé aux ressources	Montant des dépenses	Montant restant
Budget MEES			
Salaire d'une ressource professionnelle	85 000 \$	26 641,12\$	58 358,88\$
Budget FODAR			
Frais de déplacement	10 000 \$	8 919,29 \$	1 080,71\$

Étapes de réalisation du projet

Un bilan des rencontres s'étant tenues depuis novembre 2019 dans le contexte de ce projet est présenté à l'annexe 1. Un des deux objectifs du projet, soit l'optimisation du certificat en accompagnement à l'enseignement primaire, a été atteint. En effet, ce certificat a été finalisé au mois d'avril 2020 avec l'approbation de son nouveau cheminement-type. Il comprend des nouveaux cours qui ont été médiatisés par un partenaire du projet (l'Université TÉLUQ) ainsi que des modifications de l'emplacement des cours dans le cheminement.

Quant au deuxième objectif, visant l'élaboration du certificat en accompagnement à l'enseignement au secondaire, voici les étapes qu'il reste à réaliser afin de l'atteindre :

- Signature de l'entente par chacune des constituantes (prévue d'ici à septembre 2020).
- Procéder à l'élaboration des descripteurs pour les nouveaux cours dans le volet mathématiques et celui de science et technologie (24 crédits).
- Assurer l'approbation de ces nouveaux descripteurs de cours par les instances concernées dans chacune des constituantes.
- Assurer l'approbation des équivalences de qualification d'enseignement dans les assemblées départementales de chacune des constituantes.

- Finaliser l'élaboration du cheminement-type pour le certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire.
- Assurer l'approbation du cheminement-type par les modules ou départements selon les constituantes.
- Finaliser la recherche de professeurs désirant participer au projet en médiatisant un cours dans leur spécialité.
- Passer à l'élaboration et la médiatisation des cours dans les constituantes participantes par l'entremise de professeurs désignés.

Défis anticipés

Les établissements partenaires auront à convenir d'un protocole d'entente afin de pallier certaines des difficultés rencontrées (voir annexe2). Les partenaires dont les conventions collectives des professeurs ne comportent pas de modalités en lien avec la médiatisation de cours devront prendre des dispositions afin d'établir des spécifications. Cependant, il pourrait être difficile pour les établissements d'élaborer dans un court laps de temps et de faire approuver par les instances compétentes des règlements et des conditions de médiatisation des cours, en plus de se doter de ressources humaines spécialisées pour soutenir la réalisation des activités.

Tous les établissements devront être impliqués dans la mise en œuvre du projet et dans l'offre de programme afin de favoriser la création des arrimages et des passerelles qui faciliteront la complémentarité, la reconnaissance des acquis, la mobilité étudiante et la poursuite des études de baccalauréat en formation à l'enseignement.

Pour terminer, les ressources technologiques auront à travailler en collaboration car le nombre et la disponibilité des ressources sont limités au sein de plusieurs établissements et leur mandat ne couvre pas uniquement, ou sinon pas du tout, la médiatisation des cours asynchrones. De plus, la médiatisation des cours selon le délai accordé sera rendue plus difficile dans les conditions actuelles de pandémie vu la sollicitation accrue des services technologiques.

Conclusion

Malgré les difficultés rencontrées et les défis anticipés, nous sommes satisfaits de tout ce qui a été accompli jusqu'à présent. Nous nous attendons à ce que l'entente entre les établissements partenaires soit signée sous peu et nous croyons que les partenaires pourront convenir de conditions de médiatisation des cours afin de poursuivre la réalisation du projet. Une fois ces étapes réalisées, nous sommes confiants que nous aurons la mobilisation des professeurs afin de procéder à la médiatisation des cours.

Pour conclure, vu les restrictions dû à la pandémie, nous espérons que le MEES acceptera le délai de prolongation demandé pour notre projet afin que nous puissions finaliser le tout car, sans ce délai, il nous sera difficile de compléter l'ensemble des étapes à venir.

Annexe 1 : Bilan des rencontres

Responsables du projet avec le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC) de l'UQAT ou avec la Direction des études et de la recherche (DER) de l'Université du Québec

Date des rencontres	Développement du projet
4 décembre 2019 VRERC, UQAT	La rencontre vise à présenter les questionnements soulevés par les partenaires lors de la réunion du début novembre concernant plusieurs particularités du projet, mais surtout en lien avec le protocole d'entente qui devra être signé par toutes les universités participant au projet.
4 mars 2020 VRERC, UQAT	La rencontre vise à faire part des défis soulevés par le projet ainsi qu'à présenter une mise à jour. Le protocole d'entente est abordé par les responsables du projet en mentionnant au VRERC que l'on doit procéder à la finalisation de celui-ci pour qu'il soit signé afin de faire progresser le projet.
27 avril 2020 DER, UQ	Une rencontre est organisée avec madame Marie-Claude Hudon afin de lui expliquer toutes les particularités du projet dans le but qu'elle puisse apporter les modifications nécessaires au protocole d'entente.
15 mai 2020 VRERC, UQAT	La rencontre vise à faire état des derniers développements. Vu l'importance de procéder rapidement à la signature du protocole d'entente afin de pouvoir poursuivre le projet, le VRERC contactera la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche du réseau de l'UQ afin que soit organisée une rencontre entre toutes les universités participant au projet.

Comité de travail avec les partenaires du projet (Université TÉLUQ, UQAC, UQAM, UQAR, UQO, UQTR)

Date des rencontres	Développement du projet
8 novembre 2019	Présentation du projet aux représentants de chacune des universités afin de former le comité de travail du projet inédit.
31 janvier 2020	Première réunion où chacune des universités participantes est représentées. Nous répondons aux interrogations qui proviennent des différentes universités par l'entremise des membres du comité de travail. Il y a beaucoup de préoccupations de la part de différentes instances. Le comité procède à l'élaboration d'une structure de la séquence des cours à la suite d'une présentation de cours potentiels déjà médiatisés pour le certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire.
2 mars 2020	Changement de représentant à l'UQAR et accueil du nouveau membre. Aussi, présence de la personne responsable du chantier 1 car de l'inquiétude est évoquée de la part des membres du chantier 1 face à plusieurs éléments du projet. Donc, ces nouvelles personnes se voient expliquer le projet et des ponts entre les chantiers 1 et 3 sont établis. Une première version du protocole d'entente entre l'UQAT et les partenaires est présentée aux membres du comité en mentionnant que celui-ci sera signé sous peu par la direction de chaque établissement. Les membres du comité poursuivent l'approbation des cours du tableau (cheminement-type). Pour finir, l'optimisation du plan de formation du certificat en accompagnement à l'enseignement primaire (4950) est présentée par les responsables du projet (UQAT).
29 avril 2020	Une synthèse des rencontres avec les deux groupes (volets mathématiques et science) du chantier 1 est présentée afin d'obtenir l'approbation de tous les membres du comité vis-à-vis des propositions faites par les didacticiens du chantier 1. De plus, les membres du comité libellent les conditions d'admission au programme du certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire afin de pouvoir poursuivre l'élaboration du cheminement-type.

Rencontres avec les spécialistes des disciplines

Date des rencontres	Développement du projet
27 février 2020	Un webinaire est organisé par les membres de l'UQAT en collaboration avec l'Université TÉLUQ afin de répondre aux questionnements des professeurs concernant l'enseignement à distance asynchrone. Tous les professeurs des constituantes associées au projet et désirant participer à la médiatisation d'un cours sont invités à ce webinaire.
9 avril 2020	Une rencontre se tient avec les didacticiens du chantier 1 du volet science et technologie afin de leur expliquer le projet. Ils font ensuite des propositions de cours appropriés à placer dans le certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire vu que les cours déjà existants ne conviennent pas, selon eux, au certificat.
15 avril 2020	Une rencontre est organisée avec les didacticiens du chantier 1 du volet des mathématiques afin de leur expliquer le projet. Ils font ensuite des propositions de cours appropriés à placer dans le certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire vu que les cours déjà existants ne conviennent pas, selon eux, au certificat.
6 mai 2020	Une rencontre se tient avec les didacticiens du chantier 1 du volet science et technologie afin de leur mentionner que leur proposition de thèmes a été approuvée par le comité de travail. Par la suite, il est demandé à chaque didacticien de choisir le cours qu'il voudrait médiatiser parmi la liste des cours approuvés.
12 mai 2020	Une rencontre est organisée avec les didacticiens du chantier 1 du volet des mathématiques afin que ceux-ci puissent procéder à l'élaboration de leurs thèmes pour le certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire. Plusieurs questions sont soumises par eux en lien avec la médiatisation. Chacun a choisi un cours et en élaborera le contenu.
26 mai 2020	Une rencontre se tient avec les didacticiens du chantier 1 du volet des mathématiques pour que les cours élaborés par chacun soit mis en commun afin d'éviter les répétitions de contenu à travers les notions élaborées dans chacun des cours. Une prochaine rencontre est prévue au mois de juin afin de pouvoir finaliser les thèmes des cours élaborés.

Annexe 2 : Difficultés rencontrées

Le premier problème rencontré est relatif à l'écart et aux variations importantes entre les établissements concernant les modalités, règles et conditions de médiatisation des cours. Certains disposent de peu ou pas de modalités spécifiques encadrant cette pratique. Cela ralentit donc le rythme du projet car les directions doivent s'entendre à la fois sur un protocole assurant la gestion du programme de certificat, mais aussi sur les modalités relatives à la médiatisation des cours.

Deuxièmement, les professeurs des établissements associés sont intéressés et souhaitent se mobiliser autour du projet. Ils veulent collaborer avec l'UQAT afin de développer et de médiatiser des cours en mode asynchrone qui touchent trois profils disciplinaires. Cependant, ils ne disposent pas des conditions et des moyens (règlements, ressources, etc.), au sein de leurs établissements, qui pourraient permettre de réaliser facilement la médiatisation des cours. Cette situation nuit à l'avancement du projet car quelques professeurs ne sont pas prêts à s'engager au développement des nouveaux cours dans certains profils et à la médiatisation des cours déjà choisis.

Compte tenu de la crainte des didacticiens des volets mathématiques et science et technologie du chantier 1 en lien avec le choix des cours, le comité s'est vu dans l'obligation de créer de nouveaux cours pour ces deux profils avec l'aide de ces didacticiens. Ces ajouts ralentissent l'avancement du projet car il est nécessaire d'assurer l'approbation des descripteurs de tous ces nouveaux cours dans les constituantes participantes avant de faire approuver le cheminement-type par celles-ci.

Pour finir, la structure organisationnelle varie au sein des établissements associés. À l'UQAT, tous les professeurs participant au projet sont regroupés au sein de l'unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation. Dans les établissements associés, les professeurs concernés sont répartis dans différents départements et modules liés à leur discipline ou spécialisation (ex. : mathématiques, histoire, géographie, lettres, etc.). Cette situation entraîne des délais importants étant donné le nombre considérable de départements à consulter en vue de l'adoption du cheminement-type ainsi que des nouveaux cours élaborés dans le cadre de ce projet.

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Soutien aux parcours de formation
en sciences de l'éducation

Rapport financier

Renseignements d'identification

Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Pr Réal Bergeron
Unité responsable du programme:	UER en Sciences de l'Éducation
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	10 septembre 2020

Revenus

Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :		- \$
Subvention du MEES pour l'année en cours		600 000 \$
Total des revenus:	(A)	600 000 \$

Dépenses admissibles

➤ Salaire des agents de recherche		61 096,65 \$
➤ Honoraires professionnels		5 346,83 \$
➤ Primes de direction		29 718,27 \$
➤		\$
➤		\$
➤		\$
Total des dépenses admissibles :	(B)	96 161,75 \$
SOLDE (A - B)	(C)	503 838,25 \$

Déclaration

Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.

Responsable:

Réal Bergeron

Signature

25 septembre 2020

Date

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Soutien aux initiatives avec les
entreprises privées

Rapport financier

Renseignements d'identification	
Année de la subvention:	2019-2020
Responsables du programme:	Vincent Rousson
Unité responsable du programme:	Vice-Rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création
Établissement d'enseignement:	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Date de production du rapport :	16 septembre 2020

Revenus	
Solde de l'année précédente (s'il y a lieu) :	0 \$
Subvention du MEES pour l'année en cours	81 300 \$
Total des revenus: (A)	81 300 \$

Dépenses admissibles	
➤	\$
➤ Salaire de la direction de l'URSTM	81 300 \$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
➤	\$
Total des dépenses admissibles : (B)	81 300 \$
SOLDE (A - B) (C)	0 \$

Déclaration	
Je déclare que les renseignements fournis dans ce rapport sont exacts.	
Responsable:	<i>Vincent Rousson</i>
Signature	Date <i>2 octobre 2020</i>

VEUILLEZ JOINDRE CE DOCUMENT AU RAPPORT FINAL OU AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

Soutien aux stages en pratique
sage-femme - UQTR : S/O

